

James Caldwell

11939/14

INSTRVCTION
CHRESTIENNE,
Pour
MONS^r CHARLES
DE GERENTE, BA
RON DE SENAS.



A GENEVE,
Par Iean de Tournes.

M. DC. XXX. II.



11. 11

CHURCH OF ST. MARY

WILMINGTON, DEL.

1871

RECEIVED

OF THE

CHURCH

OF ST. MARY

WILMINGTON, DEL.

1871



Abaut & puissant
Seigneur

BALTHASAR
DE GERENTE
Baron de Senas, Seigneur
de Bras, S.Esteue, Bruel
Tholonet, &c.

MONSEIGNEUR,

*Nous ne sçaurions estre heureux en
ceste vie, sans cognoistre celle qui est à
venir, ni sortir volontairement de ces
lieux terrestres sans l'assurance des
choses celestes. Pour tous les deux
Dieu dit à son peuple. Esai. 33. 6. La
crainte du Seigneur sera ton*

thresor. Qui l'a en son cœur, mon
Seigneur, n'y aura ni celle du monde,
ni celle de la mort, ains l'assurance
de la vie eternelle. Ce petit liure en
contient vne sommaire instruction. Il
sera mieux receu de la respectueuse
amitié de Monsieur vostre fils enuers
vous par vostre main, que de la miē-
ne. Ce luy sera dès son bas aage, outre
vostre vertueux exemple, vn tesmoi-
gnage du desir que vous auez, mon
Seigneur, de sa perseuerance en l'E-
glise de Dieu, & du soing qu'en a
deu prendre,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres humble & tres-
obeissant seruiteur

PAVL MAYRICE.

LA

LA PRIERE EST VN PAR-
ler du fidelle à Dieu , ou pour luy de-
mander ses necessitez, ou pour luy ren-
dre graces de ses bienfaits.

P**RIEZ** sans cesse , rendans graces en
toutes choses , car telle est la volonté de
Dieu par Iesus Christ enuers vous. 1. Theſſal.
5. 17. & 18.

Il faut prier en esprit. S. Iean 4. vers. 24.
Dieu est Esprit, & faut que ceux qui l'adorent,
l'adorent en esprit & verité.

Il le faut prier en foy. Matt. 21. vers. 22.
Et quoy que vous demanderez en priant , si
vous croyez, vous le recevrez.

Il le faut prier en innocence. 1. Timot.
2. 8. Je veux donc que les hommes fassent prie-
re en tout lieu, leuans leurs mains pures , sans
ire & sans question.

Il le faut prier au nom de son Fils Iesus
Christ. S. Iean 16. 23. En verité, en verité ie
vous dis que toutes les choses que vous demande-
rez au Pere en mon nom, il les vous donnera.
Pſeaulme 51. 17. Seigneur, ouvre mes leures, &
ma bouche annoncera ta loüange.

Priere pour dire en tout temps.

Eigneur Dieu, vueille pour l'amour de ton fils bien aimé, me pardonner mes pechez, & empraindre en mon esprit, par l'efficace du tien, tes Saints commandemens pour les faire, en ma memoire, tes iugemens pour les euitier, & en mon cœur tes promesses, pour m'en asseurer. Tire moy à toy par ta grace, reçois moy par ta faueur. Ren moy tien aussi bien par amour & imitation, que ie le suis par creation & vocation en ton fils bien aimé, nostre Seigneur. Amen.

Action de graces generale.

Dieu Eternel pere celeste, ie te ren graces pour ta clemence & misericorde de laquelle tu as vsé enuers moy pource pecheur dès mon entree au monde. Je benis ton nom de ma conseruation temporelle iusques à cet heure & exalte ta grace spirituellement inspiree en mon ame par ta salutaire cognoissance qui m'a donné la foy,

par

par laquelle j'apprehende la remission de mes pechez en la satisfaction, mort & passion de ton fils, auquel avec toy pere & le Sainct Esprit, soit gloire eternellement. Amen.

Priere pour le matin.

 Ostre bon Dieu & pere en ton fils bié aimé, qui as demonstré ton incomprehensible puissance en la creation de toutes choses, mais plus miraculeusement ta misericorde en la redemption des tiens: Nous te supplions que comme tu fais lever ton soleil ordinaire à tous, afin qu'ils continuent leurs labeurs, tu respan des les rayons de celuy de ta iustice sur nos ames à fin què nous cessions de mal faire, & qu'ainsi illuminez par ton Sainct Esprit, nous recognoissions de plus en plus, ta toute puissance & nostre infirmité, ta bonté & nostre iniquité, de laquelle gemissans, nous sentiõs la pleiniere remissiõ, en la satisfaction, mort & passion de ton fils, & en tesmoignage de nostre deuotieuse recognoissance, cheminions en tes voyes, obeissans à tes saincts commandemens, à fin

que t'ayans fuiui, & serui en ce mōde durāt
nostre vie, tu nous glorifies au ciel apres
nostre mort, en ton fils bien aimé nostre
Seigneur Iesus Christ. Amen.

Priere pour le soir.

Ere celeste, nous nous presentons
bien humblement deuant le throsne
de ta maiesté sainte en l'adoption de ton
fils bien aimé, qui a satisfait à ta loy pour
nous, mort pour nos pechez & ressusité
pour nostre entiere iustification: Nous te
supplions, puis que ta sagesse a partagé no-
stre vie en lumiere & tenebres, labeur &
repos, & neantmoins ordonné l'vn & l'au-
tre à ta gloire, que nous rappelans du veil-
ler au sommeil, & du iour à la nuit, tu
vueilles receuoir le sacrifice de nos vœus
& loüanges, de nos cœurs & langues pour
tant de graces & misericordes, desquelles
tu nous as couuerts contre le merite de nos
pechez, & les accidens & malheurs qui
nous en pouuoient arriuer. Tu as dès le
matin iusqu'à ce moment soustenu nos
vies, conduit nos actions, & destourné nos
cœurs des tantations du monde, & des
gluans

gluans appas du ſiecle. Nous en beniffons
 ton immense bonté, & en formons en nos
 ames la loüange deüie au ſoin paternel que
 tu as de nous. Et maintenant que nos corps
 s'en vont repoſer en leurs couches, fay que
 nos ames ayent leur tranquillité, en l'aſ-
 ſurance de tes promeſſes, pour nous rele-
 uer avec le iour & recommencer les loüan-
 ges de ton indulgence enuers nous iuſques
 à ce que tu nous appelles de ce ſejour tem-
 porel à l'eternel, & de toutes nos ſollicitu-
 des à la poſſeſſion du repos de ta gloire,
 par Ieſus Chriſt ton fils. Ainſi ſoit-il.

Priere & Confeſſion.

SEigneur noſtre bon Dieu, ſeul crea-
 teur du monde & redempteur de nous
 tous, nous nous proſternons de uant ta fa-
 ce, nous tes miſerables creatures autant di-
 gnes de tes fureurs qu'indignes de tes fa-
 ueurs, ſi tu nous regardes en nous meſmes,
 qui ſommes en continuelle offenſe à ta
 Majéſté, en acchoppemēt à nos prochains,
 en conſuſion à nous meſmes. Nos fautes
 ſont multipliees iuſques aux nues, mais ta
 miſericorde eſt eſſeuee par deſſus tous les

eieux. Nous auons merit  mille maux, Sei-
 gneur, & nonobstant nous receuons de
 toy de si grands biens qu  nous ne les scau-
 rions iamais comprendre, moins estimer
 ni exprimer. Avec toutes tes creatures, tu
 nous as voulu d ner t  Fils, & pour expier
 nos forfaits & racheter vne troupe de
 meschans, le liurer   la mort, en laquelle,
 comme la iustice t'a satisfait, aussi la puis-
 sance l'a surmont e. Tu l'as comme mes-
 cognu pour vn temps, combien qu'il fust
 ton Fils d s tousiours, escondit & reiet 
 combien qu'il te priaist, & comme delaiss 
 & abandonn , quoy qu'en toy il eust tou-
 te son esperance. Tu as est  dur & seuer
   cet Agneau, qui   plus de vertu, puret  &
 d'innocence par dessus tous les Anges,
 qu'eux ne peuvent auoir par dessus nous.
 Qu'auoit-il fait pour estre si peu espargn 
 ou nous pour l'estre tant? Mais Seigneur
 c'est la souueraine misericorde dont tu as
 voulu vser enuers nous, pour nous sauuer,
 exer ant ta iustice sur luy pour nos for-
 faits. Nous auons commis les pechez, il
 en a pris sur soy la condamnation, la honte
 & les tourmens. Il s'est charg  de nostre
 misere pour nous donner la felicit , si cer-
 taine

raine qu'elle ne se peut changer, si grande,
 qu'on n'y peut adiouster, si longue, qu'elle
 ne se peut terminer. Nous estions vn abyf-
 me de tenebres, mais par ta parole & illu-
 mination de ton Esprit il y a iour dans ton
 Eglise, tes enfans y luisent comme estoiles,
 aucuns comme le Soleil: des enfers tu nous
 as esleuez iusques au ciel, & de terre & fan-
 ge rendus vaisseaux precieux de ta gloire.
 Mais pour receuoir tes grands bienfaits pe-
 tite est nostre foy, rude nostre esprit pour
 les comprendre, nostre langue indiserte
 pour les raconter, nostre affection froide à
 les estimer & recognoistre. Ce nonobstant,
 nous t'en prions, Seigneur, aide le bon
 vouloir que tu nous en as desia donné &
 fay que nous n'ayons iamais plus grand
 plaisir qu'à mediter & loüer tes misericor-
 des sur nous, ni plus grande affliction que
 des crimes & laschetes que nous commet-
 tons contre toy. Ne permets pas que nos
 ingrattitudes s'augmentent parmi les mul-
 titudes de tes grattitez, & que nous recer-
 chions encor nostre mort apres que mira-
 culeusement tu nous as donné la vie. Sup-
 plee plustost par la perfection de ta charité
 à l'imperfectiō de nostre repentance, pren

de plus en plus la conduite de nostre esprit par le tien, ren-le l'ordinaire directeur de nos pensées, parolles & actions, à fin que preserves de la contagion des vices de ce siecle, tant que nous viurons au monde, nous demeurions fermes en ta verité, & constans à ton seruice, pour finir nos iours en ta grace & reuiure en ta gloire. Ainsi soit-il.

Priere pour le matin.

Seigneur Dieu & Pere, nous nous humilions bien humblement deuant ta face, à fin de te rendre la deuotieuse reconnaissance que nous deuons à ta Majesté, pour les bienfaits infinis de ta grace sur nous, qui naturellement suivons la desloyauté de nos pensées par la peruersité de nos actions, ce non obstant tu nous fais participans de ton Fils Iesus Christ nostre Sauueur, mort pour nos pechez, & ressuscité pour nostre iustification; Allouë nous Seigneur, son innocence & ne nous impute point nos rebellions, reçois Seigneur, nos actions de graces de ce que ta prouidence nous a conseruez la nuit passée contre la
puis-

puissance du Prince des tenebres, & les inquietudes, espouuantemens & prestiges dont la foiblesse humaine peut estre agitee, tu as garanti nos ames & nos corps des diuers malheurs de tentation & de mort, en recognoissance de ta bonté, Seigneur, nous te consacrons ceste iournée, & toutes les autres qu'il te plaira nous donner. En celle laquelle nous commençons, ottroye nous d'estre illuminez interieurement par ton Sainct Esprit au chemin de nostre salut pour la possession de la vie eternelle, ainsi qu'à l'exterieur nous sommes esclairez par ton soleil pour la tempotelle. Tu nous as conseruez ceste nuict & l'as fait seruir à nostre repos, condui nous aussi ce iourd'huy & le nous ren vtile à ton saint seruice: descouure-nous de plus en plus par la lueur de ta grace les embusches du Diable, l'horreur du vice, les precipices du peche & tous les dangers de la voye large qui meine à perdition, à fin que nous soyons plus ardens à l'execution de tes commandemens, conduits par ta main en tous nos desseins, trouuâs grace enuers tous, & heureux succez en nos affaires, iusques à ce que tu nous esleues de ceste lumiere tempo-

relle à l'éternelle, de ce monde au ciel, & de l'agitation des choses de ce siècle, au perdurable repos de ta gloire. Cependant Seigneur, aye soin de ton Eglise, beni les Pasteurs qui seruent à ta gloire, console les affligez, reüni les dispersez, sois le pere des orphelins, garant des veufues & protecteur des estrangers. Beni nostre souuerain Prince, donne-luy des pensees de paix, vne sainte posterité, vn peuple fidelle, & des iours heureux, fauorise de ta grace les Reines, Monsieur, les Princes du sang, Gouverneurs des prouinces & places de ce Royaume, & tous ceux qui ont l'administration de la police & Iustice en main, & particulièrement ceste famille, & singulierement ceux desquels tu te fers au soustien d'icelle, & maintien de ta salutaire cognoissance. C'est ce que nous te demandons au nom & faueur de ton Fils bien-aimé Iesus Christ. *Nostre pere &c.*

Priere pour le soir.

Seigneur nostre bon Dieu, nous, tes pauvres creatures qui ne sommes que poudre & fange deuant ta face, osons
neant-

neantmoins leuer nos cœurs & nos yeux à
 toy, puis que ton Fils nous a fait voye au
 throsne de ta grace par l'effusion de son
 precieux sang, efface par iceluy, nous t'en
 supplions, le souuenir de nos iniquitez, &
 fay que comme ton Fils nous est fait de
 par toy sapience, iustice, sanctification &
 redemption, nous puissions comparoistre
 deuant ta Majesté sages, iustes, saincts & ra-
 chetez. Et puis qu'en augmentation de tes
 faueurs, tu nous as heureusement donné
 de passer le iour par ton assistance, Oublie
 par ta bonté les defauts que nous y auons
 commis, & en la nuit en laquelle nous en-
 trôs, tesmoigne-nous Seigneur ton amour
 par nostre conseruation, cependant que
 nous dormirons, campe tes Anges à l'en-
 tour de nous, & nous preserue de tous les
 malheurs qui nous pourroyent aduenir,
 nous ne les pouuons preuoir si tu ne les
 nous descouures, ni les preuoyans y pour-
 uoir si tu n'y mets la main. C'est toy ô Sei-
 gneur à qui les plus espaisles tenebres sont
 vne tres-claire lumiere, duquel le regard
 seiche les abysses, & l'indignation abaisse
 les montagnes, eslogne de nous nos enne-
 mis soyent visibles ou inuisibles en leurs

pernicieux desseins. Et ne permets point que les tenebres de ceste nuit preualent à ta protection sur nous, ains plustost que reseruez à ta gloire, te benissans en toute nostre vie nous nous prepariõs à vne mort, en laquelle, selon tes promesses & nos esperances, nous iouissions de ton saint heritage. Cependant fay-nous sentir de plus en plus Seigneur, que tu as soing de ceste famille, principalement condui par ton Esprit le chef & la Dame d'icelle. Deffen, singulierement en ces derniers temps, les bornes du partage que tu as donné à ton fils nostre vray Roy, Sacrificateur & Prophe- te: donne des fideses pasteurs à tes troupeaux, fauorise de tes graces ceux qui travaillent à l'annonciatiõ de ta verité: & aye soing de tous Rois, Princes & superieurs de la terre, singulierement du Roy que tu nous as donné, de sa famille, & de tous ceux qui luy sont submis au gouuernemẽt de ses Estats: medicamente en ta grace les pures malades, console les affligez, sois le refuge des oppressez, le support des veues & pere des orphelins par ton fils bien aimé, au nom duquel nous te prions. *Nostre pere, &c.*

An-

*Autre priere pour le
matin.*

Nostre bon Dieu & pere, nous recognoissons que nous sommes grands pecheurs, qui t'offendons iournellement en pensees, paroles & actions, ingrats à tes biéfais, defians de tes promesses, cōtempteurs de tes menaces, & plus affectionnez és choses du siecle, pour ceste vie, qu'à ton seruice pour celle qui est à venir. Pour tous nos pechez, nostre conscience nous accuse, ta loy nous condamne, & nous sommes sous ta main pour en receuoir la condamnation, tu n'as point espargné les Anges d'une gloire excellente, mais les as precipitez és enfers, tu as chassé Adam du paradis terrestre, ô Seigneur, ne nous exclus pas du celeste, fay-nous plustost de mieux en mieux recognoistre, qu'il y a pardon enuers toy pour nous en ton fils bien aimé, à fin que croyans en luy nous ayons la vie eternelle. Reçoy nos supplicatiōs en son nō, alloüe-nous sa passiō & mort pour nos pechez, & sa pleiniere satisfactiō pour nous redre capables de tō heritage: touche

plustost nos cœurs par tō S. Esprit, à nostre
 cōuersion, que nos corps par ton bras van-
 geur de nos forfaits en desolatiō. Eschauf-
 fe nos esprits en ton amour, fay que nous
 ayons tousiours ta gloire pour but, ta vo-
 lonté pour regle, ta prouidence pour con-
 duite, & tes promesses pour consolation,
 imprime par icelles en nos ames le tesmoi-
 gnage de nostre election, à fin que nous
 puissions subsister cōtre toutes tentations,
 & chassions toutes craintes, chagrins &
 tristesses par l'assurâce que tu nous aimes,
 & nous es pere en ton fils bien aimé. Et cō-
 me nous ayant preserué la nuit passée,
 pour nous esclairer és choses de ceste vie,
 tu fais leuerton soleil sur nos corps, aussi
 Seigneur, nous ayans garantis iusqu'à pre-
 sent des tenebres interieures, esleue de
 plus en plus la clarté de ta face sur nos en-
 tendemens, pour nous adresser de mieux
 en mieux au but de nostre supernelle voca-
 tion, à ce que nous recerchions ta gloire,
 plustost que nostre honneur, & le salut de
 nos ames, auant qu'aucun profit temporel,
 donne nous à cognoistre que la figure de
 ce monde passe, & la conuoitise, & que ce-
 luy qui l'aime, ton amour n'est point en
 luy

luy, & ainsi que nous vsions des choses d'i-
 ci bas, comme n'en vsans point, estàs touf-
 iours prests à les perdre pour l'amour de
 tō fils, qui nous est gain à la vie & à la mort.
 Et puis que tu nous as rendus membres
 de ton Eglise par vne efficacieuſe vocation
 à louie de ta parole & participation de tes
 saincts Sacremens, donne nous la serieuſe
 recognoiſſance d'un ſi grand bien fait pour
 garder iuſqu'à la fin nos ames impollues
 de toute idolatrie, & appareillées de porter
 l'opprobre de ton fils Ieſus Chriſt, & ſouf-
 frir pour la deffenſe de ta verité, ſi ton bon
 plaisir eſt de nous appeler. Ayes compaſ-
 ſion de ton Eglise diuerſement agitee en
 ces dernierſtēps, oppoſe tō amour à la hai-
 ne de ſes ennemis, ta ſageſſe à leurs deſ-
 ſeins, & ta puiſſance à leur ruse & meſ-
 chanceté, conſolide ſes vlceres & la fortifie
 en accroiſſement de tes graces & nōbre de
 perſonnes. Dōne luy des pasteurs deſquels
 la predication ſoit pure & la vie ſaincte.
 Reſpā avec abōdance tes faueurs ſur noſtre
 Roy, &c. Ayes ſoing des pources orphelins,
 garanti les veſues, donne ſupport aux e-
 ſtrangers, & conſolation aux affligez. Fay
 miſericorde à ceſte famille, à nos parens &

amis. Ottroye-nous ce bien, que nous vivions en ta crainte, mourions en ta grace, & soyons receus en ta gloire par ton Fils bien-aimé nostre Seigneur, au Nom precieux duquel nous te demandons ces choses. *Nostre Pere quies éscieux &c.*

Aussi Seigneur augmente-nous la foy qu'il t'a pleu donner à nos cœurs par ton S.Euangile, fay nous la grace que par aucune affliction, ni tourment, ni aussi par aucun appas du siecle nous n'en soyons destournez, ains plustost qu'y demeurans fermes & constans iusqu'à la fin de nos iours, nous t'en puissions faire telle confession qu'à present de cœur & de bouche nous faisons tous. *Je croy en Dieu &c.*



Priere pour le soir.

PEre Eternel & gracieux, nous voici dans la serieuse recognoissance de tes bienfaits & du soin que tu as de nous tes pauvres creatures, qui auons esté gardez iusqu'à present par tō support & conduits & entretenus la iournée passée par ta proui-

prouidence, garanti-nous aussi en la nuit
 en laquelle nous entrons, en sainteté
 & santé, à fin que mieux disposez de corps
 & d'esprit à nostre resueil nous nous re-
 leuions pour seruir à ta gloire, & à no-
 stre propre salut: engraues-en, Seigneur,
 les promesses en nos cœurs pour ple-
 niere assurance, à fin que fortifiez en la
 foy, nous surmontions toutes tenta-
 tions; & paracheuions saintement &
 courageusement nostre course, chemi-
 nans deuant toy, qui es scrutateur de
 nos cœurs & de nos reins. Satan est
 puissant, le monde a ses ruses, la
 chair ses appas, & nous sommes foi-
 bles, deffen-nous par ton secours,
 soustien-nous par ta vertu, & nous
 sanctifie par ton Esprit, qui instruisse
 nostre ignorance, corrige nostre per-
 uersité, & eschauffe nostre froideur,
 & negligence à ton seruice, par vne
 foy non feinte enuers toy, & cha-
 rité ardente enuers nos prochains, &
 pure conscience en toutes nos actions.
Despouille-nous des sollicitudes de ce
siecle pour nous reposer sur ta prouiden-

ce , fay que nos ioyes naissent de ton amour, & nos plus grandes douleurs de t'a-
 uoir offensé. Ottroye nous les choses ne-
 cessaires pour le passage de ceste vie, non
 suiuant nos desirs, mais selon ta sagesse, &
 nous fay la grace de voir ta verité manife-
 stée, les ignorans instruits en ta cognoissan-
 ce, & le regne de ton Fils aduancé en nos
 iours : à cet effect donne des fideses Pa-
 steurs à ton Eglise, & des Princes qui em-
 ployét leur dominatiõ pour l'establissemēt
 du royaume de tō bien aimé. Adresse par
 ton Saint Esprit nostre Roy, ayes soin de
 tous pauures souffreteux & langoureux
 qui requierent ton aide, beni tous ceux qui
 nous appartiennent, & ne permets que nos
 iniquitez annullent la continuation de tes
 bienfaits sur nous, efface-les, Seigneur, au
 sang precieux de ton Fils, au Nom duquel
 nous te prions. *Nostre Pere qui es es cieux,*
&c.

Prière

Priere avant le repas.

Daigneur, qui es la source & l'auteur de tout bien, sanctifie ces viandes que ta liberalité donne à la nourriture de nos corps pour la vie presente, afin que l'usage d'icelles n'efface de nos cœurs, ains plustost accroisse le souuenir que nous deuons auoir de ta parolle, à la refection de nos ames pour la vie à venir, par ton Fils bien aimé, nostre Seigneur Iesus Christ. Amen.

Apres le repas.

Nous benissons ton Sainct Nom, Seigneur, qui donnes nourriture à toute chair & nous repais depuis nostre estre. Rempli bon Dieu, de ta grace nos cœurs, à fin que nous tendions au but de nostre supernelle vocation des çà bas, pour estre eternellement glorifiez là haut, par ton Fils bien-aimé nostre Sauueur Iesus Christ. Amen.

Deuant le repas.

Beni, Seigneur, nos persōnes, & sanctifie ces viandes, à fin que leur vſage nourrisse nos corps, & rende nos esprits plus disposez à ta gloire, en ton Fils bien aimé. Ainsi soit-il.

Après.

Seigneur, qui nous as enrichis de toutes benedictions spirituelles és lieux celestes en Christ: Reçoy celles que nous inspire en ces lieux terrestres ton saint Esprit. Au Roy des siecles, immortel, inuisible, à Dieu seul sage soit honneur & gloire à tout iamais. Amen.

Autre encor deuant le repas.

Seigneur Dieu, qui nous as donné l'estre par ta grace, ottroye-nous en la conseruation par ces viandes, nous ne pouuons rien pour la vie de nos corps sans toy, moins pour celle de nos ames hors de toy. Tu nous donnes la vie comme à tous, mais donne-nous celle qui est particuliere aux
 tiens

tiens , par ton Fils bien aimé nostre Sei-
gneur. Amen.

Après.

S Eigneur Dieu, duquel les graces sont
infinies, la puissance éternelle & le re-
gne de generation en generation , nous te
benissons pour la nourriture & soutien de
nos personnes, & te supplions que t'ayans
glorifié en ceste vie pour tes bien faits , tu
nous recueilles finalement en l'éternelle
par ta misericorde, en ton Fils bien aimé.
Ainsi soit il.

Priere d'un malade.

S Eigneur mon bon pere , ie recours à
ta puissance en mon infirmité , en ma
corruptiō à ta pureté, en mō affliction à tō
secours, ie suis coupable de fautes infinies,
d'offenses par dessus ce qui s'en peut expri-
mer, de crimes sans nombre , mais tu es le
Dieu de misericorde, escoute mes soupirs,
& change mes rebellions en obeissance,
mon orgueil en humilité, mes crimes en re-
pentance , qui attire sur moy le visage d'un

pere benin , non d'un maistre courroucé Dispose mon cœur à ton amour, inspire en moy des meditations diuines, des eslanemens spirituels d'une conscience pure, d'une intention diuine , d'un desir ardent de la gloire de tō Nom, & du salut de mon ame , à fin que releué de ceste maladie, ie chemine en tes voyes, & te serue, à l'edification de mes prochains par ton Fils bien aimé, au Nom precieux duquel, *Nostre pere, &c.*

Autre pour le mesme subiet.

 Eigneur Dieu & pere , iette sur moy l'œ^e de ta pitié & misericorde en ton Fils bien aimé , ne me puni point en ton ire , & n'exerce point l'ardeur de ta colere sur moy à l'esgal de mes iniquitez, toy, qui as changé ce lieu de mon dormir en travail, de mon repos en tourment, rechange-le de maladie en santé , & d'affliction en consolation, à fin qu'ayant cognu mes forfaits , cause de mes flaux , ie reconnoisse ta grace efficace à ma conuersion, & à ta gloire, toutesfois ie suis & me resigne entièrement entre tes mains , ô mon

mon

mon Dieu, traicte moy comme ton enfant,
 en ton Fils , fay de moy ce que tu cognoi-
 stras vtile à mon salut , & donne moy vne
 saincte & ferme resolution en tous acci-
 dens de ma vie, à fin que ie soye tousiours
 préparé, & en deuotion de suiure ta saincte
 volonté, par ton Fils bien aimé
 nostre Seigneur, au Nom
 precieux du-
 quel, &c.



b ij



*Nostre aide soit au Nom de Dieu
qui a fait le ciel & la
terre. Amen.*

SECTION I.

D. Q'EST-ce que Religion?

R. C'est vn bien spiri-
tuel qui reunit les hom-
mes à Dieu par vne sainte reconci-
liation qui les retient en son amour
& crainte, afin qu'ils soyent vn iour
participans de la vie eternelle.

D. Y peut il auoir plusieurs
vrayes Religions?

R. Non, car aucune ne peut ra-
mener les hommes à Dieu que celle
qui est du tout fondee en nostre
Seigneur Iesus Christ. Nul ne vient
au Pere sinon par luy, qui est la seu-
le vie, voye & verité. Il n'y a salut en
aucun autre.

*Iean 14.
6.
Act. 4.
12.*

D. Combien a de marques la
vraye Religion?

R. Trois

R. Trois principales.

D. Quelle est la premiere?

R. De seruir le vray Dieu, crea- *Exo. 20.*
teur du ciel & de la terre, & non pas
vne multitude de Dieux bigarree,
d'hommes, femmes, animaux, mon-
stres, images & mesme choses ina-
nimees.

D. Et la seconde?

R. Que ce seruice soit selon sa *Colos. 8.*
volonté reuelee par sa parole. *23.*

D. Dites la troisieme. *Gal. 1. 8.*

R. C'est qu'elle ait le moyen de *1. Jean 2.*
satisfaire à la iustice de Dieu, pour *1. Co. 2.*
nous reunir avec luy.

II.

D. **E**N quoy donc consiste la
vraye Religion?

R. En l'art de sauuer l'homme.

D. Par quelle science?

R. En luy monstrant qu'il est spi-
rituellement malade, secondement,
que sa maladie est à mort eternelle.
Et pour vn troisieme, luy ensei-
gnant le remede.

D. Ne sentons-nous pas de nous-
mesmes le premier?

Rom. 3.

19.

Jean 5.

45.

R. Dieu le nous fait cognoistre par nostre conscience, par les maux que nous souffrons, & principalement par la Loy.

D. N'auons-nous point la cognoissance du second?

Gal. 3. 13.

Rom. 3.

20.

R. La Loy, qui nous décrit nostre desobeissance, & marque nos rebellions, nous en monstre plus particulièrement la peine.

D. Et ne pourrions-nous pas inventer le troisieme, qui est le remede?

R. Nullement, car, comme le moyen de satisfaire à Dieu, est totalement par dessus nos forces, aussi est-il esloigné de toute nostre apprehension.

D. Quel est ce moyen?

Rom. 8. 3.

et 4.

Rom. 4.

25.

R. C'est Iesus Christ, accomplissant la Loy de Dieu pour nous, & mourant pource que nous ne l'auions pas accomplie.

III.

D. **Q**V'est-ce que la Loy de Dieu?

R. C'est la reigle tres-parfaite & tres-

tres accomplie de toute iustice.

D. Pourquoi l'appellez-vous tres-parfaite & tres-accomplie?

R. Pource qu'en icelle Dieu de- *Ps 19. 8.*
mande tout ce qu'il y a de bien, *Dent. 4.*
n'oubliant rien de son droict, y ad- *1. & 2.*
iouster ou diminuer c'est la corrom-
pre, comme si Dieu s'estoit trompé,
c'est vouloir corriger son œuvre.

D. On ne scauroit donc s'imagi-
ner vne saincteté plus grande que
celle qu'elle requiert.

R. La se feindre, ce seroit travail-
ler à ce à quoy on n'est pas obligé,
& partant faire ce que Dieu ne veut
pas.

D. L'homme non regeneré, peut-
il faire quelque chose qui plaise à
Dieu? a-il quelque mouuement au
bien?

R. Non, car il est mort en ses fai- *Ephes. 2.*
tes, & n'a partant aucune disposition *1.*
à les confesser. *Coloss. 2.*

D. Pourquoi?

13.
1. Iean 1.

R. Pource que toute son affe- *9.*
ctiō est charnelle, & partant odieuse *Gen. 6. 5.*
à Dieu, incapable d'auoir aucune *2. Cor. 3.*
5.

Ephes. 2. bonne pensée, son imagination n'estant que mal en tout temps, n'ayant
12.
Jeau 15. point Christ, sans lequel il ne peut
5. rien faire.

IV.

D. **L'**Homme n'a-il point de liberté pour choisir ce qui fait à la gloire de Dieu & à son salut, & reietter le mal contraire?

1. Cor. 2. R. Non, car les choses qui sont
24. de l'Esprit de Dieu, luy sont folie, mais il ne laisse pas d'auoir sa liberté és choses naturelles & ciuiles, & toute entiere au mal. Sa volonté est mal en tout temps.

Deut. 30. D. Mais, puis que Dieu met denāt
10. son peuple le bien & le mal, n'a il pas
Rom. 10. la liberté de choisir l'vn ou l'autre?
1.

R. Dieu parloit à son peuple qui auoit desia receu sa grace par laquelle il cognoissoit & desiroit le bien.

D. Et quoy quant aux autres?

R. Les cōmandemens de Dieu ne sōt pas preuues de leur liberté ou de leurs forces, mais de leur obligatiō.

D. Pourquoi?

Nomb.
20. 8.

R. Pource que Dieu parle bien à

vn rocher qui n'a sentiment ni d'un bien ni du mal, & aux morts qui n'ont point d'ame. Nul ne vient à Iesus Christ si le Pere ne le tire. *Iean. II. 43.*

D. Et avec la grace de Dieu pouuons nous pas accomplir ceste Loy?

R. Non, car puis que les plus iustes n'ont peu atteindre à la perfection, moins le peuuent les plus imparfaits.

D. Pouuez vous prouuer cela?

R. Nulle chair ne sera iustifiée par les œuvres de la Loy. Tous hommes ont fouruoyé. Il n'y a aucun qui face bien, non iusqu'à vn. Nous faillons tous en beaucoup de choses: aussi la Loy n'a point esté donnée pour viuifier aucun. *Rom. 3. 20. Ia. 3. 2. Gal. 3. 21.*

D. Dieu n'est-il point trop rigoureux de donner vn commandement sur peine de damnation qu'il sçait que nous ne pouuons point accomplir?

R. Non, car quand Dieu donna sa premiere loy à l'homme, il la pouuoit accomplir. Sa faute n'abolit point le droit de Dieu.

D. Que concluez-vous donc de ce que dessus?

R. Que la corruption de l'homme est extreme, & pourtant sa misere continuelle es diuers maux qu'il endure en ceste vie, & en l'horrible damnation de celle qui est à venir.

D. Par quel moyen pouuons-nous euitier ces supplices?

R. Par la seule grace & misericorde de Dieu.

R. Comme prouuez-vous cela?

Esaï. 43. R. Dieu dit en Esaïe: Il n'y a point
II. Ch. 5. de Sauueur sinon moy: C'est moy qui efface tes pechez pour l'amour de moy mesme.

V.

D. **Q**ui est-ce qui vous enseigne qu'il y a vn Dieu?

Rom. I. R. Le monde le nous verifie assez,
19. & il ne s'est point fait de soy-mesme, il
20. ne peut estre cause & effect; l'accord de tous les peuples de la terre à conspirer à quelque religion le nous monstre, nostre conscience le nous presche continuellement, & la Sainte Escriture le tesmoigne.

Gen. I. 1.

R. Comment nous represente elle le Dieu?

D. Com-

R. Comme vne essence de trois personnes spirituelle, infinie, toute puissante, toute bonne, qui a créé *Exod. 3.* toutes choses, & qui les conduit à la *14. & 6.* fin qu'il s'est proposé. *2.3.*

D. Y peut-il auoir plusieurs Dieux?

R. Non.

D. En ceste essence Diuine vous y considerez le Pere, le Fils & le S. Esprit.

R. Ouy, comme manieres diuerses de son estre, qui sont trois personnes, ou maniere d'estre en vne *2. Cor. 13.* *13.* mesme substance & essence diuine.

D. L'essence diuine est-elle diuisee ou distinguee en elle mesme?

R. Non, mais les trois personnes en ceste essence diuine s'ont distinguees entre elles, par nōs, ordre & actions.

D. Comment en noms?

R. Pource que la premiere personne s'appelle Pere, la seconde Fils, la troisieme Sainct Esprit.

D. Comment sont-elles distinguees en ordre?

R. Pource que, comme nous auons dit, il y a premiere, seconde & troisieme.

D. Comment en actions?

R. Pource que le Pere n'ayant d'aucun autre ni son estre ni commencement engendre Iesus Christ son Fils. Iesus Christ son Fils est engendré du Pere, de nature nō de grace, par vne generation eternelle & incomprehensible. Le Sainct Esprit procede du Pere & du Fils.

V I.

D. **P**ourquoy appelez-vous Dieu, Pere?

Iean 14. R. C'est eu esgard à son Fils uni-
16. & 15 que & naturel, & eu esgard és esleus
26. ses enfans adoptifs & par grace.

Gal. 4. 5. D. Pourquoi nommez vous la
& 6. troisieme personne Esprit?

Iean 3. 8. R. Pource qu'il procede comme
& 14. 26. vn souffle du Pere & du Fils.
& 16. 7.

D. Pourquoi l'appellez-vous Sainct?

Rom. 8. R. C'est tant à cause de sa nature,
9. qu'à cause qu'il sanctifie immédia-
1. 1. 1. 1. tement les esleus & enfans de Dieu.
22.

D. Ces trois personnes ne sont-elles point aussi distinguees en actions eu esgard és creatures?

R. Ouy

R. Ouy quelques fois, car la crea- *Rom. II.*
 tion du monde est specialement at- 36.
 tribuee à Dieu le Pere , la redem- *Gal. 3. 13.*
 ption de l'Eglise à Dieu le Fils , & la *Eph. 1. 7.*
 sanctification des esleus à Dieu le *Rom. I.*
 Sainct Esprit. 4.

D. Puis que vous dites, quelques fois, vous n'entendez pas que ceste distinction soit ordinaire és Sainctes Escritures.

R. Non, car pource que le Pere a creé & continuellement gouerne le monde par son Fils en son Sainct Esprit , ces œuures exterieures sont indifferemment attribuees par fois à chascune des trois personnes , & pource appellees communicables.

D. Ceste distinction de noms, ordre & actions és personnes sacrees de la Trinité porte-elle quelque superiorité ou inferiorité?

R. Non, car quant à la nature, elles sont coessentielles, quant à la dignité, coesgales, quant au temps, co-ternelles.

D. Vous dites donc, que toute

l'essence diuine reside en chacune
des trois personnes.

R. Il est ainsi.

D. **Q**uelle est celle qui a pris no-
Gal. 4. 4. stre nature?

R. La seconde, qui est le Fils.

D. Pourquoi?

R. A fin que le Pere manifestast
tant plus la grandeur de son amour,
donnant son premier & vnique fils,
engendré pour prendre nostre chair
& souffrir la mort de la croix pour
nostre salut. Et d'ailleurs pource
qu'il estoit conuenable que ceste
personne, qui est l'image substâtiel-
le de son pere, nous restituast l'ima-
ge spirituelle de Dieu, laquelle nous
auions perdue.

D. Nous sommes donc agreables
à Dieu par luy, auquel le pere a pris
son bon plaisir : c'est l'heritier qui
nous rend participans de l'heritage:
l'Ange du grand conseil qui nous
publie bonne nouuelle, le prince
de paix qui esteint ceste guerre qui
estoit entre Dieu & nous : la sagesse
du

du pere, par laquelle nous estions
créés, qui nous recree.

R. Il est ainsi.

D. La diuinité a-elle esté changée
en l'humanité, ou au contraire, en
son incarnation?

R. Non, mais la diuinité entant
que seconde personne, a pris à soy
l'humanité, c'est assauoir toute la *Heb. 2.*
nature de l'homme, corps & ame, & *14. v. &*
toutes ses proprietéz & infirmitéz *18. & 4.*
naturelles excepté peché. *15.*

D. La seconde personne de la glo-
rieuse Trinité a-elle donc pris à soy
la personne de l'homme?

R. Non pas la personne de l'hom-
me, ouy bien sa nature, car la natu-
re humaine de Iesus Christ n'a
point de subsistance d'elle mesme,
(car il y auroit en Christ deux per-
sonnes) mais elle subsiste en la diui-
nité.

D. Vous voulez donc dire que
tout ainsi que l'ame & le corps ne
font qu'une personne de l'homme,
aussi la diuinité & humanité ne font
qu'une personne de Christ.

R. Il est vray.

VIII.

D. **C**este vnion personnelle inseparable de ces deux natures diuine & humaine, ne confond elle-point les propriétés?

R. Non, car elles les retiennent de mesmes que deuant qu'estre vnies.

D. Comment?

R. C'est que l'infinité de la nature diuine n'est pas communiquée à la nature humaine, non plus que le propre de la nature humaine qui est d'estre finie, n'est point communiqué à la nature diuine.

D. Et toutesfois à cause de ceste vnio personnelle il y a vne si estroite communion entre les propriétés des deux natures, que ce qui est propre à l'une est quelques fois attribué à l'autre.

R. Il est vray.

D. Iesus Christ donc est il seul nostre Sauueur?

R. Bien que toutes les actions de la diuinité qui produisent quelques effets enuers les hommes, soyent

com-

communes és trois personnes , si *Luc. 2.*
 est-ce que Iesus Christ seul, selon la ^{11.}
 dispensation de la volô^{te} de Dieu, *Act. 5.*
 a pris nostre nature humaine & sa- ^{31.}
 tisfait pour nous , & à cet esgard est *Act. 13.*
 dit seul nostre Sauueur.

D. Quoy donc ? le Pere & le S.
 Esprit nous sauuent-ils point?

R. Si font bien entant que Dieu
 le Pere nous a donné son Fils qui
 est formé en nous par le Sainct E-
 sprit, lequel nous applique son in-
 nocence & satisfaction, & nous re-
 uest de ses dons & graces , si bien
 que nous sommes dits participans *2. Pier.*
 de la diuinité. *1.4.*

D. Et quoy ? Si Iesus Christ vray
 Dieu & vray homme est vostre Me-
 diateur & Sauueur, la nature diuine
 n'a-elle point desployé son action
 en l'œuure de nostre redemption?

R. Si a bien, car les choses requi-
 ses pour nostre salut ne pouuoient
 estre faites que par celuy qui est
 vray Dieu.

D. Comment?

R. Pource que vaincre la mort,

payer vn prix infini pour nostre redemption , iustifier le meschant & le reconcilier à Dieu , n'est le fait d'un qui seroit seulement homme.

I X.

D. **V**ous dites donc que c'est le propre de la diuinité de sauuer.

R. Ouy , comme le Prophete *Esai. 43.* *11. & 25.* saie l'enseigne. Il n'y a point de Sauueur , fors que moy, dit l'Eternel, ioint qu'estre le Souuerain interprete de la volonté de Dieu, ne conuient qu'à la nature diuine. Nul ne vit onc Dieu , le Fils vnique qui est au sein du Pere le nous a reuelé.

Jean I.
198.

D. Mais l'Apôstre dit-il point, qu'il y a vn seul moyennneur entre Dieu & les hommes, assauoir Iesus Christ homme?

R. Son intention n'est pas de dire que Iesus Christ ne soit nostre moyennneur qu'entant qu'homme, mais de rendre la raison, pourquoy nous deuons prier pour toute sorte de personnes, sçauoir pource que Iesus Christ n'en a desdaigné pas v-

ne,

ne, ayant pris la nature commune à toutes.

D. Dieu auoit-il promis le Mediateur vray Dieu vray homme?

R. Ouy, car il auoit esté dit, que la *Genes. 3. 15.*
 semence de la femme briserait la teste du serpent, par la semence de la *Rom. 16. 20.*
 femme montrant son humanité, & *Gal. 4. 4.*
 par ces mots, briserait la teste du serpent, sa diuinité, qui seule peut vaincre le Diable.

D. Les Prophetes n'en ont-ils point parlé?

R. Ouy, particulièrement Esaie *Esaie. 9. 5.*
 en ces termes, l'enfant nous est nay, voila son humanité, mais il l'appelle en suite, l'Admirable, le Cōseiller, le Dieu fort & puissant, le pere d'éternité. Et Saint Paul dit, que le *Hebr. 9. 14.*
 sang de Christ par l'esprit eternel s'est offert à Dieu soy-mesme.

D. Mais puis que Iesus Christ a esté luy-mesme offensé, n'est-il point aussi mediateur enuers soy-mesme?

R. Le fils d'un Roy offensé avec *Matth. 5. 23. 24. & 18. 15.*
 son pere, peut monstrier tant de bonté que d'interceder pour des rebel.

Matth. 5. les & les reconcilier, sans autre inter-
23. 24. & cesseur que luy: Ainsi commande-il
18. 15. que le frere offensé recerche son frere.

D. Vous assurez-donc, que quād nous disons que Iesus Christ est Mediateur entant que Dieu, nous ne parlons pas de sa diuinité, considerée simplement en sa Majesté, mais entant que selon la dispensation de sa grace il s'est abaissé & comme aneanti, & comme tel il s'est offert en sacrifice, prie & intercede pour nous sans diminuer de son authorité, considerée en elle mesme.

R. Il est ainsi.

X.

D. **Q** V'est-ce que Iesus Christ a souffert pour vous?

R. La mort, accompagnée de l'i-
Gal. 3. 13. re & malediction de Dieu, car il a esté fait malediction pour nous, non de sa nature, car il est Fils de Dieu, ni de sa faute, car il est l'agneau sans macule, mais entant qu'il s'est chargé de la peine deüe à nos iniquitez.

D. Vous

D. Vous voulez donc dire, qu'il a esté froissé pour nos iniquitez, que l'Eternel a fait venir sur luy les pechez de nous tous, que par sa mort & tristesse nous auons guerison, & partant qu'il peut sauuer à plein, c'est à dire, entierement ceux qui s'approchent de Dieu par luy.

R. Il est ainsi, car il a esté fait pleige pour nous qui estions assuiettis à l'ire & malediction de Dieu, & partant il a esté liuré pour nos pechez, & nous a racheptez de la malediction de la Loy, ayant fait par soy-mesme la purgation de nos pechez.

D. Mais n'estions-nous pas coupables de mort eternelle? comment donc est-ce que Iesus Christ nous a racheptez d'icelle, ne souffrant que peu de iours?

R. Pource que sur luy a esté deschargé tout le faix de l'ire de Dieu, toute ceste malediction a esté emportee bié loin au desert, luy n'ayât peu estre detenu, mais ayant vaincu la mort & tout son empire, & par

Esaï. 53.

5.

Heb. 7.

28. & 20.

Rom. 4.

23.

G. 3. 13.

Hib. 9.

26. & 1.

3.

Leuitic.

16. 10.

Act. 2.

24.

ainsi pleinement satisfait pour nos pechez: Aussi est ici principalement considerable la dignité de sa personne qui donne au payement vne dignité infinie, laquelle ne se sçauroit trouuer en tous les hommes ensemblement.

D. Est-il donc vray qu'une goutte de son sang suffiroit pour tout nostre rachept?

R. Nullement, car il en auoit respandu en sa circoncision, en son apprehension de la mort, & lors qu'il fut fouëtté, ce seroit réuerfer l'Euangile, Le gage du peché c'est la mort: l'Agneau deuoit estre occis, par sa mort il nous a reconciliez à Dieu son pere: il falloit que la mort du restateur entreuint: il estoit besoin de tout son merite, non d'une partie pour nous sauuer. Il a fallu qu'il fust fait malediction pour nous.

Rom. 6.
23.

D. Auoit-il esté preordonné de Dieu à cela?

1. Pierr.
1. 20.
Act. 2.
23.

R. Ouy, car il est dit, que Iesus le Nazarien a esté liuré par le conseil desini & prouidence de Dieu.

D. Que

D. **Q**ue signifie ce nom de Ie-
sus?

Matt. I.

R. Sauueur, car il est dit qu'il sau-
uera son peuple de ses pechez. *21.*

D. Iesus Christ donc est la semen-
ce de la femme qui deuoit briser la
teste du ierpent, la colombe qui a-
pres vn deluge de perdition, appor-
te le rameau d'olive, c'est à dire la
paix. Ce sacrifice substitué à Isaac,
lors que le pere auoit la main leuee
pour nous frapper. Cest agneau
paschal, du sang duquel nos con-
sciencies arrousees sont exemptes
du coup de l'Ange destructeur.

R. Il est vray, car son incorruptio
est cest encens d'Aron qui arreste
la playe du peuple, son benefice est
figuré par la deliurance des captifs
mis en liberté par la mort du Sou-
uerain Sacrificateur; car nous ne
pouons monter au ciel sans ceste
eschelle de Iacob qui ioint le ciel à
la terre.

D. Ce nō n'est-il pas saint & sacré?

R. Ouy, mais il se faut garder de

le tirer dans la superstition , attachant és syllabes ce qui appartient à la personne.

D Comment?

R. Comme font ceux qui se descouvrent à la prononciatiō du nom de Iesus , mais non à celle du nom de Christ ni de Sauueur , qui signifie autant que Iesus , ni mesmes à celle de Dieu.

D. N'est-il pas dit, qu'au Nom de Iesus tout genouil se ploie , & qu'il n'y a point d'autre nom sous le ciel par lequel nous faille estre sauuez?

R. Ouy , mais par ce Nom nous entendons sa personne , sa vertu & autorité, en mesme sens que nous sommes baptizez au Nō du Pere, Fils & Sainct Esprit, & que nous disons , *Nostre aide soit au Nom de Dieu, &c.*

D. Vous ne croyez-pas donc que le Diable se lie par des syllabes , ou qu'il ait plus peur du Nom de Iesus que du Nom de Christ?

R. Non.

D. Que

D. **Q**ue signifie ce nō de Christ ou Messias?

R. L'un est Grec & l'autre Hebrieu, & signifient autant qu'Oinct & Sacré.

1. Sam.

D. Pourquoi est-il ainsi nommé?

10.

R. Pour denoter ses offices, d'autant que selon la coustume vsitée entre le peuple d'Israel, les Rois, Sacrificateurs & Prophetes estoient oincts.

Act. 4.

10. &

16.

Exod.

29. &

30.

D. A-il dōc esté oinct cōme eux?

1. Rois

19. 16.

R. Non pas d'huile materiel, mais des graces du Sainct Esprit, en toute plenitude, pour decouler de luy comme le chef sur tous ses membres.

D. En quoy consiste sa royauté?

R. En ce que par sa vertu diuine il nous a deliurés de la tyrannie & puissance du Diable, du peché & de la mort, les ayant vaincus pour nous reduire sous la domination de son regne.

D. Et sa Prophetie?

R. C'est l'office par lequel il nous

a enseigné toute la volõté de Dieu,
& establi son seruice, imprimât par
son Sainct Esprit sa parole és cœurs
des siens.

D. Qu'est-ce que sa sacrificatu-
re?

R. C'est la presentation qu'il fait
à Dieu son Pere de soy-mesme par
l'Esprit eternal en sacrifice de va-
leur infinie, & efficace eternelle
pour abolir nostre peché & nous
reconcilier à Dieu, en vertu duquel
sacrifice il intercede tous les iours
pour nous.

XIII.

D. **A** Quoy nous seruent ces trois
offices?

R. A remedier totalement à nos
maux qui sont trois principalemēt,
sçauoir l'ignorance, 2. la confusion
de nos pensees & actions, & en suit-
te la damnation eternelle.

D. Comment y remedie-il par
ces trois qualitez?

R. C'est que par sa prophetie il
nous instruit, par sa royauté il ran-
ge nos affectiõs, nous ayant deli-
uré

uré de Satan, il les ploye à son seruice, & par sa sacrificature il satisfait pour nous, & appaise l'ire de Dieu.

D. D'où tirent leur origine ces trois charges?

R. Des trois vertus de nostre Dieu, sçauoir de sa puissance, bonté & sagesse : la premiere, par laquelle il peut, la seconde, par laquelle il veut, & la troisieme, par laquelle il dispose des moyens pour y paruenir.

D. Vous voulez donc dire, que sa royauté nous deliure du Diable, nous gouuerne & deffend, sa sacrificature nous rachapte, & sa prophetie nous apprend qu'il nous veut donner par sa royauté les biens qu'il nous a acquis par son sacrifice.

R. Il est vray, & partant sa royauté nous oblige à le craindre, & corrige nos vices, sa sacrificature plante en nos cœurs son amour, sa prophetie produit en nous la foy en ses promesses.

D. Iesus Christ est-il vostre seul
& vray Roy?

R. Ouy, pour nous deliurer du
Diable & dominer sur nos ames à
vie eternelle.

D. Est-il vostre seul Prophete?

1. Pier. I.

11.

Matt. 17.

5.

R. Ouy; car combien qu'il y en
ait eu d'autres, si est-ce qu'ils ne par-
loyent que par son Esprit, & ne sont
escoutez qu'à cause de luy & parlans
comme luy qui est le seul Docteur,
duquel il nous est dit, *Escoutez-le.*

D. Vous entendez donc qu'il n'y
a aucun Pere qui doive estre allegué
contre le Fils de Dieu, aucun Con-
cile contre son conseil, aucune anti-
quité contre l'Eternel, aucune cou-
stume contre sa Loy, ni aucune bon-
ne nouvelle que l'Euangile.

Gal. 1.8.

R. Ouy, car quel homme escou-
terions-nous sur ce sujet, puis que
l'Apostre y fait taire les Anges?

XIV.

D. **E**st-il vostre seul Sacrificateur
& Mediateur enuers Dieu,
soit de redemption, soit d'interces-
sion?

R. Ouy;

R. Ouy, car Sainct Iean nous en- 1. Iean 2.
1.2.
Hebr. 7.
24.25.
seigne que nous auons vn Aduocat
enuers le Pere, assauoir Iesus Christ
le Iuste, car c'est luy qui est la propi-
tiation pour nos pechez.

D. Y a-il d'autres Sacrificateurs
avec luy?

R. Non, car l'Apostre recitant les Ephes. 4.
11.
Hebr. 7.
14.
Heb. 1.3.
Heb. 10.
10.12.
14.
charges Ecclesiastiques n'y met
point cela, & d'ailleurs nous assure
que la Sacrificature ne se transporte
point à vn autre, car il a fait par soy-
mesme la purgation de nos pechez,
& nous sommes sanctifiez par l'o-
blation vne fois faite de son corps.

D. Ce sacrifice doit-il estre conti-
nué ou reiteré?

R. Non, puis qu'il n'y peut auoir
autre Sacrificateur que luy. 2. Le rei-
terer, seroit le dire imparfait, comme
ceux des Sacrificateurs anciens, le
continuer aussi, ce seroit monstrier
qu'il ne seroit encor paracheué. Auf-
si l'un & l'autre contreuiendroît à
l'intention de Dieu, car en son sacri-
fice Iesus Christ se donne à nous, &
si nous le sacrifions, nous le donne-

rions à Dieu. 2. Aussi nul ne peut offrir sacrifice à Dieu par l'Esprit eternal. 3. Iesus Christ ne peut souffrir vne autre fois. 4. Pour la remission des pechez, il faut qu'il y ait effusion de sang. 5. Le sacrifice de Iesus Christ est de vertu infinie, nul ne peut donc le continuer ou reiterer.

D. Mais faut-il pas qu'il nous soit appliqué?

Col. 1.

21.

Rom. 11.

23.

Heb. 10.

14. & 15.

17.

18.

R. Ouy, luy mesme par son Esprit le nous applique, nous reconciliant à Dieu en son corps par sa mort, nous entant en soy-mesme pour estre faits ses membres, mettant ses loix en nos cœurs, & les escriuant en nos entendemens, nous tesmoignant qu'il n'aura plus souuenance de nos pechez, & là où il y a remission de ces choses, il n'y a plus d'oblation pour le peché.

D. N'y a-il donc aucun sacrifice pour nous appliquer celuy de Iesus Christ?

R. Non, car le sacrifice de nostre Seigneur Iesus Christ ne pourroit estre le mesme sacrifice. 2. Cene se-

roit

roit pas nous appliquer le sacrifice de Iesus Christ, l'offrant à Dieu & non aux hommes, non plus que si nous nous voulions appliquer vn médicament le faisant prendre à vn autre.

X V.

D. **I**esus Christ donc a-il totalement accompli nostre salut?

R. Ouy, & c'est ce qu'il dit luy mesmes en ces dernieres parolles, Tout est accompli.

Iean. 19.

D. Comment?

30.

R. Toutes les propheties de nostre salut en luy & par luy sont accomplies. Toute la Loy est accomplie par sa satisfaction & obeissance, car Christ est la fin de la Loy en salut à tout croyant, toutes ses souffrances ont aussi pris fin.

Rom. 10.

4.

D. La Loy donc morale & ceremoniale sont accomplies?

R. Quant à la morale, elle a esté parfaictement gardee par luy, & entierement accomplie pour nous, quant à la ceremoniale, elle a esté rapportee à luy, obseruee par luy, ac-

complie en luy, & abolie par luy.

D. Et ses souffrances?

R. Elles sont aussi totalement accomplies, car sa mort estant proche, il en parloit comme de chose desia faite, & quand cela fut fait, tout fut accompli, ses ennemis vaincus, son Pere satisfait, nos debtes payez, nostre salut acquis, son ame mise en repos & gloire.

Coloss. 1. 24. D. Mais neantmoins Saint Paul dit, qu'il accomplit le reste des afflictions de Christ en sa chair pour son corps, qui est l'Eglise.

Act. 9. 4. Zach. 2. 8. R. Il est vray, car Iesus Christ souffre en ses membres: Ainsi dit-il, Saul, Saul, pourquoy me persecutes tu? & le Seigneur, qui vous touche, touche la prunelle de mon œil, & le mesme Apostre ailleurs: Pour ceste cause souffre-ie toutes choses pour l'amour des esleus.

D. Vous voulez donc dire que Saint Paul assure qu'estant ambassadeur pour Christ il souffre pour luy en sa chair pour le bien de l'Eglise.

R. Ouy,

R. Ouy, car les souffrances de Christ sont de deux sortes, sçauoir celles qu'il a souffertes en son corps & ame, & celles qu'il souffre tous les iours en la chair de ses saints: & celles-ci sont dites le reste des souffrances de Christ, autrement l'Apostre ne s'escrieroit pas, Paul a-il esté crucifié pour vous? & ne diroit pas ailleurs, que Iesus Christ par vne seule oblation ait consacré à tous iours ceux qui sont sanctifiez.

1. Cor. 1.

13.

Heb. 10.

14.

D. Ainsi toutes les afflictions de Christ sont bien accomplies en luy, mais non en ses membres iusqu'à la fin du monde.

R. Il est vray.

D. Mais a-il tellement tout accompli, qu'il ne reste aucune partie de nostre salut qui se face pour nous?

Eph. 1. 4.

et 7.

Rom. 3.

23. et 5.

R. Rien ne reste, car c'est luy qui nous a predestinez, rachetez, appelez, iustifiez, reconciliez, sanctifiez, & nous glorifie.

10.

2. Cor. 5.

18.

1. Cor. 6.

11.

Rom. 8.

29.

D. Les souffrances des Saints ne sont-elles pas meritoires?

Rom. 8.

18.

Ier. 17. 5

R. Non, car elles ne sont point à contrepeser à la gloire à venir, dit l'Apostre, & Ieremie, que maudit soit l'homme qui se fie en l'homme, nostre salut est accompli en Iesus Christ. Les souffrances des Saints ne sont pas dons de iustice, mais exemples de patience.

D. Ya-il pas toutesfois quelque chose qui reste, car la coulpe de nos pechez nous est bien remise, mais non pas la peine, qui d'eternelle que nous la meritons, est changee en temporelle?

R. Le dire ainsi, ce seroit taxer Dieu d'iniustice, d'immisericorde, d'insuffisance & fausseté.

D. Comment?

R. Pource que ce seroit iniustice de pardonner vn peché, & neantmoins punir pour le peché pardonné; d'immisericorde, pource qu'il ne pardonneroit pas, lors qu'il pardonneroit seulement à demi & en par-

tie:

tie : d'insuffisance, en ce qu'ils font
 que la rançon payee par Iesus Christ
 soit manque, & qu'il faille, que les
 hommes y suppleent: de fausseté, en
 ce que Iesus Christ dit, Tout est ac-
 compli, quand il ne l'est pas, & qu'il
 a porté nos douleurs, ce qu'il n'au-
 roit pas.

Esaï. 53.

4.

1. Jean 1.

7.

D. Vous voulez donc conclurre
 que le sang de Christ est la propitia-
 tion pour tous nos pechez.

Heb. 1. 3.

R. Il est vray.

D. Nos pechez donc ne sont
 point expiez par les souffrances des
 Saints, non plus que racheppees les
 peines desquelles nous sommes te-
 nus à Dieu.

R. Nullement, ce seroit blasphe-
 me de le dire ainsi: il n'y a aucun pe-
 ché de ses enfans qui ne soit effacé,
 pas seulement accusation contre
 eux, moins de iugement, de mort ou
 d'enfer. Qui est-ce qui intentera ac-
 cusation contre les esleus de Dieu?

Rom. 8.

32. 33.

Dieu est celuy qui iustifie, qui sera
 celuy qui condamnera? Christ est
 celuy qui est mort.

D. C'est donc tres-mal fait d'honorer le Nom de Iesus en ses syllabes, & deshonorer ce qu'il signifie, le transportant és saints, & demandans non seulement par leur intercession, mais mesmes par leurs merites, & œuures surerogatoires, la grace de Dieu & le salut eternel.

Esai. 53.

3.

Act. 4.

12.

Heb. 8.

28.

R. Il est certain, car Iesus Christ a pressé le pressoir tout seul: il n'y a point de salut en aucun autre, non plus que d'œuures parfaites autres que les siennes, moins des surerogatoires, par lesquelles nous puissions auoir salut en aucune façon.

XVII.

D. **A** Voit-il point d'autre moyen pour satisfaire à la iustice de Dieu pour nos pechez, sans que son Fils biē-aimé prist nostre nature humaine, & qu'en icelle il souffrist la mort tant douloureuse & ignominieuse de la croix?

R. Non, car l'homme ayant mérité vne peine infinie, nul n'eust peu la surmonter & vaincre pour nous en deliurer, & neantmoins la faute
ayant

ayant esté commise par l'homme, la justice de Dieu requeroit que la punition fust faite en l'homme.

D. Vous assurez donc que Dieu ne pouuât souffrir la mort, & l'homme ne la pouuant vaincre, il a esté nécessaire que le Redempteur fust vray Dieu & vray homme pour faire ce que pouuoit le seul Dieu, & payer ce que deuoit le seul homme.

R. Il est ainsi.

D. Dieu a donc pris occasion du peché pour s'vnir à soy plus estroitement l'homme, & partant le rendre beaucoup plus heureux qu'il n'estoit au parauant.

R. Ouy, tellement que là où le peché a abondé, la grace de Dieu a beaucoup plus abondé par la bonté de Dieu en Iesus Christ.

D. A cet effect encor a-il esté nécessaire que le Redempteur fust vray Dieu?

R. Ouy, pour s'vnir la nature humaine à soy, mais aussi pource que l'atrocité du mal estoit telle

qu'aucune creature ne la pouuoit porter & vaincre, comme dit a esté, & la grandeur du bien si excellente, qu'aussi aucune creature n'eust peu la restituer, moins l'augmenter.

D. Quelle estoit la grandeur du mal?

R. C'estoit la griefueté du péché, & le poids immense & insupportable de l'ire de Dieu, l'empire de la mort & la tyrannie du Diable, que nul ne pouuoit supporter, appaiser, oster & vaincre que Dieu mesme.

D. Quelle estoit l'excellence du bien?

R. C'est la restitution de l'image
Col. f. 3. de Dieu, que nulle creature ne pou-
10. uoit restablir en nous, voila pour-
Ephes. quoy l'Apostre nous asseure, que
4. 23. c'est de Dieu que nous sommes en
1. Cor. 1. Iesus Christ, qui nous a esté fait de
30. par Dieu, sapience, iustice, sanctifi-
Philip. 3. cation & redemption, afin que ce-
3. luy qui se glorifie, se glorifie au Sei-
2. Cor. 5. gneur, car il a fait celuy qui n'a
21. point cognu péché, péché pour
 nous,

nous, afin que nous fussions iustice *Mat. 20.*
 de Dieu en luy, receuans l'adoption *18.*
 des enfans rachetez par luy de *Gal. 4.5.*
 toute iniquité, & purifiez pour luy *14.*
 estre vn peuple peculier addonné à
 bonnes œuvres.

XVIII.

D. **T**outes ces graces se com-
 muniquent-elles à tous
 hommes indifferemment?

R. Non, car il annonce ses paro-
 les à iacob, ses statuts & iugemens à *Ps. 147.*
 Israel, il n'a point fait ainsi à toutes *19. 20.*
 les nations.

D. Les meschans donc qui pe-
 rissent, ne sont pas damnés par leur
 faute.

R. Toute creature humaine est
 extraite de la masse corrompue d'A-
 dam, & Dieu n'estant tenu à person-
 ne, laisse ceux qu'il luy plaist en leur
 naturelle corruption, sans qu'aucun
 s'en puisse iustement plaindre, veu
 que l'homme mesmes escluse bien
 les petits vipereaux à cause qu'ils
 tiennent le naturel de leur prin-
 cipe.

1^{re} Tim. 2. D. Mais l'Eſcriture dit-elle pas
4. que tous hommes ſoyent ſauuez?

R. Ouy, mais il le veut, comme il
veut que tous hommes viennent à
la cognoiſſance de la verité, or il ne
veut pas que tous y viennent, car il
Mat. 11. a caché ces choſes aux vns & les a
25. & 27. reuelees aux autres.

D. Pourquoi?

R. Pourtant que tel a eſté ſon
bon plaifir.

D. Comment donc s'entendent
ces paroles, Qu'il veut que tous
hommes ſoyent ſauuez: Que Dieu
a tant aimé le mōde, qu'il a enuoyé
ſon Fils à la mort, & que Dieu eſtoit
en Chriſt ſe reconciliant le monde?

R. Cela s'entend de toutes ſortes
d'hommes, Iuiſs, Gentils, nobles,
roturiers, pources & riches, maiſtres
& ſeruiteurs, & ainſi des autres di-
uerſitez de conditions entre tous
hommes.

D. Mais puis que tous ſont per-
dus en Adam, & peu ſauuez par Je-
ſus Chriſt, le peché d'Adam aura-il
eſté plus fort à damnation que la iu-
ſtice

stice de Iesus Christ à salut?

R. Non, car c'est le fait d'une puissance infiniment plus grande de sauuer vn que de perdre plusieurs : ainsi vn homme en pourra tuer plusieurs autres voire soy-mesme, mais le plus fort d'entre tous ne peut redonner la vie à vn seul.

D. Vous voulez donc dire que comme Adam a perdu tous les siés, Iesus Christ a sauué tous ceux qui luy appartiennent?

R. Il est ainsi, & partant luy mesme assure qu'il n'a laissé perdre aucun de ceux que le Pere luy a donné, que le fils de perdition, c'est à dire, celuy qui n'estoit pas sien.

D. Mais n'est-il pas dit que Dieu a enclos tout sous peché, afin qu'il fist misericorde à tous?

R. Ouy, mais c'est à tous les fideles, ce que le mesme Apostre expose : L'Ecriture (dit-il) a tout enclos sous peché, à fin que la promesse par la foy en Iesus Christ fust donnée aux croyans, qui sont les membres & son Eglise.

Rom. 11.

31.

Rom. 3.

9.

Galat. 3.

22.

D. Q V'est-ce que son Eglise?

R. La compagnie de ceux que Dieu a appellez pour sa gloire, de l'estat de leur corruption en la dignité de l'adoption de ses enfans pour estre vnis & faits membres de son Fils par foy.

D. Entendez-vous par ceste vocation la seule predication de l'Evangile, & administration des saints Sacremens?

R. Non, car ceste vocation seule
Rom. 8.
9. & 14. ne constitue pas l'Eglise, si de plus
 l'interieure operation du Saint E-
 sprit ne nous rend salutaire l'un &
Jean 6. l'autre, voila pourquoy Iesus Christ
44. dit, Nul ne vient à moy si le Pere
 qui m'a enuoyé, ne le tire.

D. Sommes-nous donc ou persuadés ou forcés de venir à Dieu?

R. Non persuadés, car qui pour-
Ephes. 2.
5. roit persuader vn mort? Lors que
 nous estions morts en nos fautes il
 nous a vivifiés ensemble en Christ.
 Nous ne sommes pas aussi forcés,
 car Dieu change & incline nos vo-
 lon-

lontés , nous attirant par les cordeaux d'humanité & d'amitié. *Osee 11. 14.*

D. Il faut donc que nous soyons transportés hors de nostre naturelle condition par vn effect merueilleux de sa puissance , regenerés faits nouvelles creatures.

R. Ouy, pour sçauoir l'excellente grandeur de sa puissance enuers nous, qui croyons, selon l'efficace de la puissance de sa force , dit l'Apôstre. *Ephes. 1. 19.*

D. Y a-il plusieurs Eglises?

R. Non. Iesus Christ n'a qu'un seul corps, vne seule espouse.

D. Ne nommez-vous pastoutefois les Eglises de plusieurs païs, villes & lieux, comme l'Eglise d'Asie, de l'Europe , de Corinthe, Rome, Ephese & autres?

R. Ce ne sont, ou n'ont esté que membres de l'Eglise vniuerselle, nō plus que lors que par diuerses considerations nous nommons l'Eglise triomphante, militante, visible ou inuisible , ce n'est qu'une mesme Eglise.

D. Nos freres donc, qui sont recueillis au ciel, ne font pas vn corps de Christ sans nous qui sommes encor dans le borbier de la terre.

Gen. 42.
24.

R. Non, non plus que Ioseph estant sur le throsne d'Egypte, n'estoit pas d'autre maison que Simeon, qui estoit encor lié & prisonnier, car tous deux estoient de la famille de Iacob.

XX.

D. **E**T comment est l'Eglise visible & inuisible?

R. C'est à diuers esgards, comme l'homme est dit visible quant à son corps, & inuisible quant à son ame: car les Eglises particulieres sont visibles quand elles s'assemblent, eu esgard à la profession exterieure, mais quant à la forme interieure, qui est la vertu secrette de la vocation efficace de Dieu qui vnit les hommes avec soy par foy, & les vns & les autres par charité, elle est inuisible.

D. Quel est le moyen de ceste vocation interieure?

R. Il est

R. Il est double, sçauoir l'Esprit de Dieu qui offre, & la foy qu'il inspire en l'homme, par laquelle il accepte & apprehende ce qui est offert.

D. Qu'est-ce que l'Eglise visible?

R. C'est l'assemblée de ceux qui font profession de la pureté de l'Euangile.

D. Et qu'est-ce que l'Eglise inuisible?

R. C'est l'assemblée de ceux que Dieu a esleuez de leur naturelle corruption, pour les enter en son Fils *2. Tim.* bien-aimé, de laquelle il est dit, que *2. 19.* Dieu cognoist ceux qui sont siens, esquels aussi il donne vn nouveau *Apoc. 2.* nom, que nul ne cognoist que celui *14.* qui le reçoit.

D. Vous voulez donc dire que la vraie Eglise est la gent esleuë. l'assemblée des premiers nais qui sont *1. Pier. 2.* *4. 5.* escrits és cieux, le corps & l'espouse de Iesus Christ, maison spirituelle, & vne sainte sacrificature pour offrir sacrifices spirituels aggreables à Dieu par Iesus Christ.

Heb. 11.
1.

R. Ouy, & pourtānt elle ne se peut voir à l'œil, & c'est à cet esgard que nous disons, le croy l'Eglise Catholique, la foy est des choses qu'on ne void point, dit l'Escripture.

D. Elle est donc seulement des bons, comme l'Eglise visible des bons & mauuais.

R. Ouy, & ce ne sont pas pourtant deux Eglises, comme ce n'estoyent pas deux assemblees d'Apostres encor qu'il y eust vn Iudas, vn homme n'a pas deux corps encor qu'il y ait quelques membres pourris.

XXI.

D. Ceste Eglise que vous dites v. ne senle, pourquoy l'appellez-vous Catholique?

R. Ce nom est pris en plusieurs significatiōs. 1. Il cōprend tous les fidelles qui sōr, ont esté & serōt iusqu'à la fin du monde. 2. Tous les esleus qui sont ou ont esté espars par le monde vniuersel dès la resurrection de Iesus Christ, pource que l'Eglise a esté dilatee és Gentils, & estendue à toutes tributs, langues & nations.

Et

Et en troisieme lieu, Catholique se prend pour toute l'assemblée des fideles qui sont en mesme temps au monde.

D. Et les Eglises particulieres ou membres de l'vniuerselle, sont-elles pas aussi nommees Catholiques?

R. Ouy, eu esgard à ce qu'elles gardent la doctrine Catholique-ment ou vniuersellement preschee par Iesus Christ & ses Apostres, & se tiennent dans le lien d'vnion & de paix avec les autres.

D. L'Eglise doit-elle pas estre tousiours iusqu'à la fin du monde?

R. Ouy, l'Eglise Catholique en la troisieme signification que nous auons dit, mais donc non pas en vn seul lieu, ni en vn seul peuple, car ce seroit chose contraire à son vniuersalité.

D. L'Eglise donc qui n'a pas tousiours esté, n'est pas vraye Eglise.

R. La vraye a tousiours esté & sera iusqu'à la fin du monde, mais non pas plusieurs membres d'icelle, ou Eglises particulieres.

D. Comment?

Apoc. 2.

8.

Mat. 24.

14.

R. Pource qu'elles peuuent fail-
 lir & defaillir, comme les Eglises de
 Corinthe, Antioche, Damas, Ephe-
 se, Rome, & autres, bien que plan-
 tees par des Apostres, Dieu trans-
 portant son chandelier & voulant
 que l'Euangile du royaume soit
 presché par toute la terre habitable.

D. Quoy donc? l'Eglise Gallicane
 estant membre de l'vniuerselle
 pourroit manquer, & Dieu en dres-
 ser vne autre entre les Payens & nos
 ennemis?

Ouy, car elle n'a pas plus de priui-
 lege que les susdites, & parrant c'est
 mal à propos qu'on nous demande,
 où estoit nostre Eglise, il y a cent ou
 deux cents ans, comme si nous nous
 vantions d'estre l'Eglise vniuerselle,
 & l'enfermions dans vne partie de
 l'Europe, cōme les Donatistes chez
 eux, & l'Eglise Romaine à Rome.

D. Pourquoi iugez-vous mal à
 propos qu'on demande, où estoit
 vostre Eglise il y a quelques centai-
 nes d'annees?

R. Pource

R. Pource qu'on me fait vne demande du fait & des histoires humaines, & ie ne suis tenu de respondre de ma foy, que par le droict, c'est à dire par l'ouyë de la parolle de Dieu, qui me dit, que la femme, c'est à dire, l'Eglise s'en deuoit fuir au desert où elle a lieu, préparé de Dieu pour euitier le dragon, & que l'Eglise de Pergame habitoit là où est le siege de Satan.

Apoc. 12.

6. & 14.

Apoc. 2.

13.

D. Ce seroit donc faire dependre nostre foy des hommes, que de la prouuer par des historiens de la suite des temps.

R. Il est vray, & Dieu ne demande pas que nous soyons historiens & chronologues pour estre Chrestiens. Nostre religion ne laisse pas d'auoir ses asseurez fondemens, si elle ne se trouue dans les Panchartes des nations.

D. Ne pourriez vous pas aussi à plus iuste raison demander à Messieurs de l'Eglise Romaine, où estoit leur Eglise visible du temps des SS. Apostres? où estoit le Pape, les Car-

dinaux, la Messe, l'invocation des Saints, le merite des œuvres, les satisfactions humaines, les images des Saints, les indulgences & le Purgatoire apres ceste vie, & tels autres ingrediens principaux de leur Religion?

R. Ouy, car en ce temps-la il n'y auoit ni vent ni voix, pas mesmes les noms, car ce sont choses entierement incognuës en l'Eglise primitive.

XXII.

D. **S'**il faut sçauoir nos deuanciers, n'est-il pas plus seur de considerer ce qu'a commandé de faire Iesus Christ nostre Seigneur, qui est deuant tous, que de regarder ce qu'ont fait quelques vns qui sont deuant nous?

R. Ouy, car si i'y trouue ma foy, & partant mon Eglise, quelle necessité m'obligera plus auant? ne concluray ie pas, puis que ie croy ce que Iesus Christ m'a commandé, que ce que ie croy a esté creu & presché au monde iusqu'à moy? n'y verray ie pas mesme si ce que quelques vns
ont

ont creu deuant moy, estoit ce qu'ils deuoyent croire?

D. Mais vous pouuez vous pas tromper croyant autrement que la parole de Dieu ne porte, en exposant mal les saintes Escritures, ou croyant à des faux interpretes ou ignorans des langues esquelles elle a esté escrite?

R. Non, car la parolle de Dieu ne se cognoissant & receuant que par la foy, laquelle ni les hommes, ni les Anges, ni l'Eglise ne peuuent dōner, Dieu par son S. Esprit l'inspire en mō cœur, c'est luy qui me conduit en toute verité, & sans lequel ie ne puis estre enfant de Dieu, c'est luy lequel me voulant sauuer, me donne le moyen de mon salut que le monde ne cognoist point.

D. Vous vous vâtez donc d'une reuelation & inspiration particuliere.

R. Nullement, car Dieu a donné des yeux és entendemens de tous les petits enfans (ainsi parle l'Ecriture) ausquels il a reuelé les choses qu'il a cachees aux sages du mon-

Heb. 4. 2.

Ephes. 2.

& 8.

Iean 14.

26.

Rom. 8.

9. 14. &

15.

Iean 14.

17.

Matt. 11.

25.

Pf. 146.

8.

de, & n'y a autre reuelation particuliere, non plus qu'à voir le soleil & le discerner des autres creatures, à ceux qui ont bonne veüe.

D. Tous ceux donc, comme dit nostre Seigneur, auxquels Dieu a donné desir de bien faire, cognoistront de la doctrine si elle est de Dieu.

Iaqua. 1.

17.

1. Jean 2.

20.

R. Ouy, car ils ont l'onction de par le Sainct, & cognoissent toutes choses qui sont necessaires à leur salut, & doncques la difference de la parole de Dieu d'auec celle des hommes.

D. En la diuersité de tant de sectes & religions qui se disent Chretiennes, comment & par quelles marques cognoistrez-vous la vraye Eglise visible?

R. Puis que tous confessent que ceux qui suiuent la parole de Christ & de ses Apostres, sont vrais Chretiens, ie la cognoistray par la predication de ceste mesme parole, & administration des seaux d'icelle, qui sont les saincts Sacrements, car c'est par elle que Christ marque les siés.

Mes

Mes brebis (dit-il) oyent ma voix, *Jeau 10.*
 & me suiuent, ils ne suiuront point *4. 5. 6.*
 yn estranger. *17.*

XXIII.

D. **L'**Antiquité, la succession &
 la multitude, sont-ce pas les
 marques de la vraye Eglise?

R. Pour ce qu'elles sont commu-
 nes, elles ne discernent rien : aussi v-
 ne Eglise qui commenceroit d'au-
 iourd'huy, ne laisseroit d'estre vraye
 Eglise, encores qu'elle n'eust aucu-
 ne de ces choses, non plus que l'E-
 glise primitiue n'en auoit en son
 commencement.

D. Et les miracles, sont-ce pas
 marques de la vraye Eglise?

R. Non, la parole de Dieu est
 confirmee par miracles, qui n'ayans
 esté faits qu'à c'este fin, ont pris fin.
 Ce seroit en doubter que d'en de-
 mander d'autres. A ceux qui pres-
 chent le mesme Euangile, mesmes
 miracles suffisent.

D. Et qu'avez vous à dire sur
 ceux qui se sont faits & font enco-
 res?

Rom. 10. R. Je di, que Dieu ne nous y a point
 17. renuoyés pour croire, mais à l'ouïe
 2. *Theff.* de sa parole, & de plus, que nostre
 2. 9. Seigneur nous aduertit que l'Ante-
Mat. 14. christ viendra avec signes & mira-
 24. cles, & neantmoins nous deffend
Mat. 7. de le suiure aussi bien que plusieurs
 12. 23. autres qui s'en vantent, auxquels il
 dira, Je ne vous cognoy point.

D. La vraye Eglise n'est donc fon-
 dée ni marquée par ces choses.

R. Non, car aussi son vray fonde-
 ment est la doctrine des Prophetes
 & Apostres, qui monstrent la veri-
 ré & seurte inseparable d'icelle, sans
Ephes. 2. laquelle nous sommes estrangers &
 10. forains, non combourgeois des
 Saincts ni domestiques de Dieu.

D. Hors de l'Eglise n'y a-il point
 de salut?

R. Non pas hors de l'Eglise des
 1. *Tim.* esleus de Dieu, que nous auons dit
 2. 19. estre inuisibles, comme tels es yeux
Apoc. 2. des autres hommes, Dieu leur don-
 17. nant vn nom que nul ne cognoist
 que celuy qui le reçoit.

D. Pouuez-vous donc estre sau-
 ué

ué hors d'une Eglise visible & particuliere?

R. Ouy, car i'en puis estre excōmunié & chassé iniustement, comme aussi peuuent estre sauuez les enfans des fidelles qui meurent dās le ventre de leur mere, ou sans auoir esté baptizés, ni auoir esté membres de l'Eglise visible.

D. Et ne sommes nous pas hors de l'Eglise pour nous estre separés de la Romaine?

R. Nullement, pource que ce n'est pas l'Eglise vniuerselle, mais seulement vn membre d'icelle, duquel encor nous ne nous sommes separés que de sa maladie, ce n'est pas quitter la ville que d'en quitter vne maison infecte.

D. Nous ne nous sommes donc separez d'elle qu'à cause de son idolatrie & corruptions en la doctrine.

R. Il est vray, car elle nous vouloit faire adorer vn autre Dieu que le vray qui a crée le ciel & la terre, sçauoir celuy que le Prestre fait tous

les iours en la Messe, & ordonnoit que nous, qui sommes l'image du Createur, nous prosternissions devant l'image des creatures, elle nous donnoit vn autre moyen d'estre sauuez que celuy qui nous est acquis en Iesus Christ, sçauoir les indulgences, nos bonnes œuvres, le sang des Martyrs, & les œuvres surerogatoires des Moines & le Purgatoire, vn autre chef ou espoux de l'Eglise separement de Christ, sçauoir est le Pape, vne autre doctrine que celle de nostre Seigneur, assauoir les traditions humaines.

XXIV.

D. N'Estoit-il pas aduenu autres fois que le peuple de Dieu s'estoit plongé en idolatrie, & neantmoins ni Moyse, ni les Prophetes ne le quitterent point, pour l'adoration de leur veau d'or?

Exo. 32.

4.

1. Rois 12.

29.

R. Il est vray, mais ils les cōdamnoyent & reprenoyent, bien loin de s'y contaminer avec eux qui les souffroyent: mais l'Eglise Romaine n'a voulu permettre, ains a bruslé vifs

vifs & morts ceux qui l'ont repris,
& par ainsi nous a chassez.

D. Qui est chef de l'Eglise?

R. Iesus Christ: Lors que les vns ^{1. Cor. 1.}
disoyent, qu'ils estoient de Paul, les ^{12.}
autres de Cephass, les autres d'Apol-
los, Sainct Paul les redresse à iceluy. ^{Ephes. 4.}
crucifié pour nous, qui communi- ^{16.}
que à l'Eglise son Esprit, sur lequel ^{Coloss. 1.}
Christ elle est fondee, en qui ^{18.}
elle s'esleue & rapporte, à laquelle il ^{Ephes. 3.}
est tousiours present puis qu'il habi- ^{17.}
te es cœurs des siens par foy.

D. C'est donc par foy que vous e-
stes participans de la grace de Dieu.

R. Il est vray, car l'homme animal
ne comprend point, ne peut enten- ^{1. Cor. 2.}
dre les choses de l'Esprit de Dieu, la ^{14.}
foy est la seule main, le seul moyen. ^{Rom. 5. 1.}
qui nous est inspiré de Dieu par sa
parolle & son Esprit pour receuoir
ses bienfaits en son bien aimé.

D. Et qu'est-ce que foy?

R. C'est vn don de Dieu, ou vne ^{Ephes. 2.}
saincte habitude inspiree par le ^{8.}
Sainct Esprit, par laquelle les fidel-
les croyans de tout leur entende-

ment recoiuent d'une franche volonte les promesses salutaires de sa grace en Iesus Christ, à la gloire & à leur salut.

Heb. 11. D. La foy donc est vne cognoissance des choses qu'on ne void point, puis qu'elle tombe dans l'entendement.

Esai. 53. R. Ouy, mesmes vne demonstration, car l'Esprit de sapience & reuelation nous est donné par la cognoissance de Iesus Christ, illuminant les yeux de nostre entendement dit l'Ecriture.

D. Dites-vous que ceste cognoissance que vous auez par l'ouyë de la parole de Dieu & l'illumination de son Esprit, vous donne la confiance de sa grace?

R. Il est vray, car nous ne nous pourrions fier en Dieu sans le cognoistre, voila pourquoy les tēps esquels Iesus Christ n'a pas esté manifesté, son appelez temps d'ignorance, & partant de tenebres, durant lesquelles le peuple a esté captif, pource qu'il estoit sans cognoissance, & de là est née sa destruction.

XXV.

D. **E**stes vous donc assuré de
vostre salut?

R. Ouy, puis que ie mets ma foy
en ses promesses, & croy que com-
me les commandemens de Dieu
me sont donnez, aussi elles me sont
applicuees.

D. N'est-ce pas faire outrage à *1. Jean 5.*
Dieu, & le faire méteur que de dou- *10.*
ter d'icelles, comme s'il ne vouloit *Jean 3.*
ou pouuoit tenir sa parolle? *33.*

R. Il est certain, voila pourquoy il
est escrit, qu'Abraham ne fit point *Rom. 4.*
de doute sur la promesse de Dieu *20.*
par deffiance, ains qu'il fut fortifié
par foy, opposant la deffiance & le
doute à la foy.

D. Si donc il nous est commandé *Heb. 4.*
d'aller avec assurance au throsne *16.*
de grace, voire en pleine certitude *Heb. 10.*
de foy, ne cognoissons-nous pas si *22.*
nous croyons?

R. Si faisons, car autrement nous *2. Cor. 13.*
n'aurions aucune consolation, nous *5. E*
ne rendrions pas graces à Dieu de *1. Cor. 3.*
nous auoir sauuez, & en vain nous *16. & 6.*
19.

1. Cor. 3. diroit la parolle de Dieu de nous es-
 16. & 6. prouuer si nous sommes en la foy,
 19. & que l'Esprit de Dieu habite en
 Rom. 8. 6. nous, & rend tesmoignage avec no-
 stre esprit que nous sommes enfans
 de Dieu.

D. Que faut il donc iuger de ceux
 qui disent, que nul ne peut sçauoir
 s'il sera sauué?

R. Que veritablement ils n'ont
 Apoc. 2. pas receu le caillou blanc, ni en ice-
 18. luy le nouveau nom que nul ne co-
 gnoist sinõ celui qui le reçoit. Qu'ils
 ne croient point au Fils de Dieu, &
 partant n'ont point le tesmoignage
 R. Iean 5. de Dieu en eux-mesmes, qui est, que
 10. Dieu a donné aux croyans la vie e-
 ternelle, laquelle n'ayans pas, ils e-
 stiment les autres semblables à eux.

D. Comment vous donne ceste
 confiance la foy?

R. Entant qu'elle apprehende &
 nous applique la mort de nostre Sei-
 gneur Iesus Christ, comme si nous
 l'auions soufferte, & la satisfaction
 en l'accomplissement de la Loy, com-
 me si nous auions esté permanens
 en tout ce qui y est escrit.

D. L'Escriture nous enseigne. elle *Rom. 3.*
 pas que Dieu nous iustifie, & ailleurs, *29. & 6.*
 que de tout ce dequoy nous n'a-^{32.}
 uons peu estre iustifiez par la Loy, *Act. 13.*
 nous le sommes par Iesus Christ, & *38. & 39.*
 en autre lieu, que nous sommes iu-
 stifiez par la foy? *Rom. 5. 1.*

R. Ouy, car Dieu nous absout
 comme prononçant nostre iustifica-
 tion, nostre Seigneur Iesus Christ
 comme estant le prix de nostre re-
 demption, la foy nous iustifie com-
 me estant la main qui apprehende
 & reçoit le benefice de nostre Sei-
 gneur Iesus Christ, lequel Dieu a or-
 donné de tout temps pour propitia-
 toire par la foy. *Rom. 3. 24.*

D. Nostre foy n'est-elle pas im-
 parfaite?

R. Ouy, & c'est la cause pour la-
 quelle Dieu nous a donné des aides
 pour la soustenir, sçauoir sa parolle,
 la priere & les saints Sacremens.
 Aussi les Apostres ont prié Dieu de *Luc. 17.*
 leur augmenter la foy. Et Sainct
 Paul dit, que nous ne cognoissons *1. Cor. 13.*
 qu'en partie. *9.*

D. Comment peut-elle recevoir & s'appliquer le benefice de son salut en Iesus Christ?

Rom. 8.
25.

R. Vne main quoy que foible peut recevoir vn grand present, la foy non feinte bien qu'imparfaite en ses degrez ne laisse pas de recevoir la iustification en Iesus Christ, auquel & pour l'amour duquel Dieu supporte nos foiblesses.

XXVI.

D. **P**Vis qu'aucun ne peut estre sçauant par la science d'autrui, comment peut-estre vn homme iuste par la iustice d'un autre?

R. Il est vray que nul ne peut prendre nom de la vertu d'un autre, pource qu'elle est personnelle, mais il n'en est pas ainsi de la iustice de Iesus Christ, qui n'est pas personnellement propre à luy qui l'a acquise pour nous, & qui nous la communique par l'alliance de grace, comme le peché d'Adam n'a pas esté personnel, mais imputé & hereditaire à tous ses descendans & successeurs.

D. L'Escripture nous l'ëseigne-elle?

R. Ouy.

R. Ouy, quand il est dit, que Iesus
 Christ a esté fait peché pour nous, à
 fin que nous fussions iustice de
 Dieu en luy. A celuy qui n'œuvre
 point, la foy luy est allouée à iustice,
 car n'ayant point d'œuvre de foy ni
 de iustice pour subsister deuant Dieu,
 la foy luy embrasse la iustice de Iesus
 Christ par laquelle il est reputé iu-
 ste, s'il estoit iustificié par sa iustice, ce
 ne pourroit estre sans œuvres.

D. Nos aduersaires ne disent-ils
 point aussi, qu'ils sont reputés iustes
 par les merites d'autrui?

R. Si font, quand ils estiment qu'à
 ceux qui sont mœurs de bones œu-
 res, les merites surabondans des
 SS. leur sont imputez, & par iceux ils
 demandent en l'ordinaire de la Mes-
 se la remission de tous leurs pechez.

D. Si la foy seule sans les œuvres
 nous iustifie, comme dit l'Escriture,
 que nous seruent les bonnes œu-
 res?

R. Nous ne disons pas que la foy
 nous iustifie manque & separee des
 bones œuvres, car elle seroit morte,

1. Cor. 6.

21.

Esaï. 53.

Rom. 4.

5. & 6.

1. Cor. 1.

30.

1er. 23. 6.

Ordina-

viij. mis-

se.

Rom. 3.

27. & v.

5. & 6.

Iaq. 2. 17.

16. &

24.

mais qu'encor qu'elle opere des bō-
 nes œuures, si est-ce qu'elles ne no^s
 iustificient point enuers Dieu, ouy
 bien enuers les hommes, comme
Iaqu. 2. tesmoigne saint Iaques. L'œil ne
17. 26. peut voir sans le cerueau, mais ce
24. n'est pas le cerueau qui void pour-
 tant.

D. A quoy donc les bonnes œu-
 ures?

R. Elles sont necessaires à nostre
2. Pier. 1. salut, non comme cause, mais com-
11. me chemin pour y paruenir. 2. pour
Matt. 5. nous marquer nous mesmes enfans
16. de Dieu tesmoignans nostre obeis-
1. Pier. 2. sance enuers luy. 3. pour edifier le
12. prochain. 4. & affermir nostre vo-
2. Pier. 1. cation.

D. Mais ne meritions-nous pas
 par icelles enuers Dieu?

R. Nullement, car dit l'Apostre,
Galat. 2. si la iustice est par la loy, Christ est
21. mort en vain. Il n'y a que deux
Luc. 17. moyens de salut, ou par la loy, ou
10. par la foy. Or on n'obtient point
 l'heritage celeste par l'alliance des
 œuures, rompue par la transgressiō,
 mais.

mais par l'alliance de grace, ce qu'estant, ce n'est plus par œuvre. Rom. II.
6.

D. Le merite dōc de Iesus Christ ne fait pas valoir nos œuvres à nostre iustification.

R. Nullement, car il n'a pas accompli la loy & tant souffert, sinon pour nous acquerir iustice, & ce seroit se mocquer de son merite, que de dire, qu'il ne nous a pas saués, mais seulement a souffert toute ceste ignominie pour nous donner la gloire de nostre salut, & Abraham doñé de l'Esprit de Dieu, pere des croyans, n'a pas esté iustificié par ses œuvres.

XXVII.

D. **C**Royez-vous pas que Iesus Christ a entierement satisfait pour vos pechez, & qu'en les chargeant sur soy, & en portant la peine, il en a effacé & la coulpe & la peine?

R. Ouy, & pourtant ie deteste ceux qui veulent que nous payions vne debte plus que suffisamment payee, notammēt puis qu'ils asseu-

rent que Iesus Christ a surabondamment satisfait , en telle sorte que le surplus de sa satisfaction est mis par le Pape dans le thresor de l'Eglise.

D. C'est donc accuser Dieu d'injustice de luy faire demander satisfaction d'une debte plus que suffisamment satisfaite.

R. Il est vray, car ce ne seroit plus grace, si nous estions condamnez à satisfaire.

D. Mais puis qu'ils croient satisfaire à Dieu, meriter le ciel, & quelque chose d'auantage , d'où vient qu'ils ne sont assurez de leur salut?

D. Pource que leur deffiance & mensonge renuerse leur presumption , & la vanterie de leurs merites , & gain de la vie eternelle , & monstre qu'ils ne peuuent croire ce qu'ils disent.

D. Les bonnes œuvres des enfans de Dieu luy sont-elles agreables?

R. Ouy, entant que ce sont œuvres commandees par luy, & faites en nous par le mouuement de son Esprit,

Esprit, car sans saincteté de vie nul ne verra Dieu. H. b. 12.
14.

D. Qu'est ce que sanctification?

R. C'est vn benefice gratuitement donné de Dieu, conioint inseparablemēt à nostre iustification, par lequel deliurés de la tyrannie de nostre corruption naturelle par la iustification, nous commençons à vouloir & faire ce qu'il nous commande, selon la mesure de grace qui nous est donnée.

D. Mais puis que ceste mesure de grace n'est pas accomplie, & que vos œuvres sont imparfaites, comment lui peuuent-elles estre agreables?

R. Pource qu'il ne les reçoit pas de la rigueur de la loy de Moysé, mais de la grace de l'Euāgile en son Fils bien-aimé, en qui nous sommes enfans de sa bienvueillance.

D. Mais n'auons nous pas perdu vne iustice tres-accomplie en Adam? l'aurions-nous recouree moindre en Iesus Christ?

Jean 23.

6.

1. Cor. 1.

30.

Daniel

9.18.

R. Puis que la iustice parfaicte de Iesus Christ est nostre , nous serons finalement parfaicts par icelle quand nous serons en la patrie, mais tãdis que nous sommes en chemin, nostre sanctification est imparfaicte , aussi ne nous appuyons-nous pas sur nos iustices, ni sur celles des saincts ou saintes, mais sur les grandes compassions, qui nous sont promises au royaume de grace pour estre accomplies en celuy de gloire.

D. Qu'appellez-vous le royaume de grace?

R. Son Eglise d'ici bas, c'est à dire, l'assemblée des siens qu'il a conuoqué par sa parole.

D. Et quoy? l'Eglise n'est-elle pas plus ancienne que sa parole?

R. Non , car la parole de Dieu n'est ni l'escorce ni l'encre, ni le papier, ni les caracteres , mais la doctrine par laquelle Dieu a de tout temps assemblé & entretenu son peuple deuant qu'elle fust mise par escrit, aussi bien qu'apres.

D. Vous entendez donc, que les
en-

enfans de Dieu sont nommés fidelles du nom de foy, laquelle ne naist que de l'ouyè de la parole de Dieu.

R. Il est vray, & ainsi la parole de Dieu par ordre de nature est deuant la foy, & partant deuant l'Eglise qui ne peut estre sans foy, ni conuocquee ou engendree que par ceste parole.

XXVIII.

D. **Q** V'est-ce que la parole de Dieu?

R. C'est l'instrument & contract sacré de la verité de Dieu, nécessaire à salut, fidèlement redigé par escrit & parfaitement compris és liures Canoniques par ses secretaires les Prophetes & Apostres pour l'instruction salutaire de l'Eglise. *Rom. 15. 4.*

D. Dieu a-il tousiours instruit son peuple par l'Ecriture?

R. Non: car au commencement il l'a enseignée par viue voix, visions ou autre maniere.

D. A-il donc commandé d'ecrire?

R. Ouy, car la loy a esté grauee

2. *Tim.* du propre doigt de Dieu , & Iesus
 3.16. Christ ayant commandé d'endo-
Exod. 31. triner toutes gens, a donc enioinct
 28. d'escrire puis que c'en est le meil-
 leur moyen.

D. Ne croyez-vous point à la pa-
 rolle non escrite?

Leut. 4. R. Non, car Dieu me deffend par
 2. sa Loy & par son Apostre, de croire
Gal. 1. 8. outre ce qui est escrit:& Sainct Iean
 nous menace de tres griefues pei-
 nes, si nous adioustōs ou diminuons
 du Nouveau Testament voire à
Cencil.
Foroiul. toute l'Escripture, comme aduouēt
 nos aduersaires en vn de leurs Con-
 ciles approuué par leur Pape.

D. Vous condamnez donc & re-
 iettez toutes traditions hors de l'Es-
 criture, ou ce qui s'en tire par conse-
 quence necessaire.

Esa. 29. R. Ouy, pource que ce sont doctri-
 15. nes des hommes, lesquelles hono-
Matt. 15. rent Dieu en vain, car il veut estre
 9. serui selon ses commandemens non
 selon nostre imagination.

D. La Loy de Moyse estoit-elle
 parfaite, ou si les liures des Prophe-
 tes l'ont perfectionnee?

R. La loy és cinq liures de Moy- *Genes. 3.*
 se estoit parfaicte, mais les Prophe- *15.*
 tes l'ont expliquée, & n'en ont esté *Esa. 53.*
 que fideles interpretes. *Iean 5.*

D. Le Viel Testament donc estoit *34.*
 parfait quant au sens, nō quant aux *1. Cor.*
 mots & exposition, & par l'additiō *15.3. &*
 du Nouveau n'a pas esté plus par- *4.*
 fait, mais plus clair.

R. Il est ainsi.

XXIX.

D. **D'**Où apprenez-vous, que le
 Viel & Nouveau Testa-
 ment soyent parole de Dieu, ou
 Escriture Sainte?

R. De deux sortes de tesmoigna-
 ges, sçauoir d'un interieur, les autres
 exterieurs.

D. Quel est le tesmoignage inte-
 rieur?

R. Le Sainct Esprit parlant à no- *Ephes. 1.*
 stre esprit, nous assure que ces Es- *13.*
 critures sont de Dieu. Vous auez *Iean 14.*
 l'onction du Seigneur, dit Sainct *26.*
 Iean, & ceste onction vous enseigne *1. Iean 2.*
 toutes choses contre ceux qui vous *20. &*
 veulent seduire. *27.*

Mat. 16. D. Vous assurez d'oc que l'hom-
 17.
Mat. 13. me spirituel distingue toutes cho-
 11. ses qui sont de l'Esprit de Dieu, la
Luc 8. chair & le sang ny' peuuent rien, les
 10. mysteres du royaume des cieus, n'e-
 1. *Cor.* 2. stans pas donnez à tous, mais seule-
 14. ment à ceux auxquels il luy plaist
 les reueler.

1. *Iean* 5. R. Il est vray, car comme Dieu
 9. 10. & est seul suffisant tesmoin de soy-mes-
 11. me en sa parole, qui est son tesmoi-
 gnage, aussi n'auons-nous point de
 foy, usqu'à ce que par son Esprit il
Iean 14. l'ait interieurement inspiré au no-
 17. stre.

D. Celuy donc qui seelle en nos
 cœurs la remission de nos pechez
Eph. 1. est suffisant pour nous faire cognoi-
 13.
Rom. 8. stre les lettres où elle est contenue:
 16. celuy qui nous assure de l'heritage
 1. *Cor.* 3. celeste, nous doit aussi assurer du
 16. Testament auquel il est donné: &
 celuy qui a fait du cœur de ses en-
 fans son temple, n'enseigneroit-il
 pas en ce temple ce qui est necessai-
 re à salut?

R. Il est ainsi, car si les fideles ne
 pou.

pouuoient discerner les esprits s'ils
sont de Dieu, en vain les y exhorte-
roit Sainct Iean, en vain nostre Sau-
ueur nous diroit, que les brebis
oyent sa voix, ne suivent point vn e-
stranger, donc ils la cognoissent.

1. Iean 4.

I.
Iean 10.

4. 5. &

17.

D. Mais n'avez-vous pas eu la
parole de Dieu par l'Eglise?

R. Ouy, mais cela ne fait pas
qu'elle la puisse authentifier pourtât,
non plus que les Iuifs la Loy, des-
quels nous l auons receuë non plus
encor que le libraire, par qui i'ay les
loix du Prince, ni les Apostres ni
Sainct Iean qui leur a suruescu, ne
sont venus mettre és pieds de l'E-
uesque de Rome leurs escrits pour
les authentifier.

D. Mais n'est ce pas l'Eglise qui
vous monstre l'Escripture, & publie
les ordonnances de Dieu? donc el-
le la vous authentifier.

R. Comme Iesus Christ ne cer-
che point le tesmoignage des hom-
mes, aussi sa parole n'en a point de
besoin: & bien que ie n'eusse pas
sceu l'ordonnance du Prince, si le

Iean 5.

34. &

33.

sergent ne l'a m'eust publiee, si ne la
Jean 1. 5. m'a-il pas authorisee : toutesfois S.
19. 31. Jean rend tesmoignage de Iesus
36. Christ, il ne l'autorise pas pour-
 tant.

D. Iesus Christ nostre Seigneur
 & les Apostres, ont-ils pas voulu e-
 stre iugez par le tesmoignage des E-
 scritures?

R. Ouy, & partant l'Eglise s'y
Jean 5. doit soubsmettre, si elle le reco-
9. gnoist pour son chef & les Apostres
 pour ses fondemens. Aucun suiet
 ne peut estre iuge de la loy du Prin-
 ce; moins le criminel de celle qu'il le
 condamne.

XXX.

D. **P**Ar quels tesmoignages ex-
 terieurs cognoissez-vous
 que l'Escripture est parole de Dieu?

R. Par celuy des Iuifs, pour le
Rom. 3. Vieil Testament: aussi leur auoyent
2. esté commis les oracles de Dieu,
Ioseph. li. mais mesme assure leur historien,
13. ch. 4. que Iesus Christ a esté celebre en sa-
de l'an- pience & miracles, occis & resuscité
tiquité le troisieme jour, & que c'estoit le
des Iuifs. Christ

Christ selon les Prophetes.

D. Et par quels arguments prouuez-vous qu'elle est issue de Dieu?

R. Par son antiquité, l'accomplissement de ses propheties, sa Maïesté, son efficace dans le cœur des hommes, la haine irrecôciliable de Satã contre elle, sa duree, son harmonie, l'admirable vocation de Moyse, des Prophetes & Apostres, par le cõsentemẽt de l'Eglise & de to^s les Chrestiens, par tant de miracles, finalement par sa matiere & forme.

D. Ceste Escriture est-elle obscure?

R. Nõ en elle mesme, car elle est ^{ps. 119.} lumiere qui esclaire nos pas & les ^{105.} cõduit, mais à cause de nostre infirmité, & pour nous accroistre la foy, ^{2. Pierr. 1.19.} il est vtile d'auoir des Pasteurs ordonnez de Dieu à cela.

D. L'Escriture donc est propre à nous instruire & à rendre l'homme ^{2. Tim. 3.16.17.} de Dieu parfaitement instruit à toute bonne œuure.

R. Ouy, voila pourquoy nous la croyons parfaite pour les enfans de Dieu, car l'Euangile est ^{1. Cor. 4. 3.} conuen à ceux qui perissent.



Rom. 8. D. Celuy qui n'a point espargné
 31. son propre Fils , mais l'a liuré à la
Act. 20. mort pour nous, comment ne nous
 27. esslargira-il aussi toutes choses avec
 lui ? nous a-il pas fait enseigner
Rom. 15. tout son conseil ? nous instruiroit-
 4. il imparfaitement ou obscure-
 ment ?

R. Non, car toutes les choses (dit
 l'Apostre) qui sont escrites , sont
 pour nostre instruction , afin que
Gal. 3. 15. par patience & consolation des E-
 scritures nous ayons esperance. Qui
 oseroit apres Dieu accomplir ou es-
 clarir sa parole ? adiouster à son
 Testament ou donner vne reigle
 plus parfaicte de nostre salut ?

XXXI.

D. **V**ous auez dit par ci deuant
 que la foy se soustient &
 fortifie par la priere, don-
 nez en la definition.

R. La priere est vn parler avec
 Dieu, procedant de tres-ardente af-
 fection du cœur par foy, par lequel
 nous implorons ses graces en la me-
diation

diation de son Fils, ou le remercions d'icelles en iceluy.

D. Pourquoi dites-vous, par foy?

R. Pource que tout ce qui est fait sans foy, n'est que peché, & partant sans elle nous ne pouuons plaire à Dieu, & ne pouuons attendre de receuoir aucune chose de luy.

Rom. 14.

23.

Hebr. II.

6.

Iaq. I. 7.

D. Mais demandans par foy estes-vous tousiours exaucez?

R. Ouy, car elle nous enseigne à demander les choses de sa gloire & nostre salut absolument, & ce qui est de ceste vie, avec condition, s'il est expedient à sa gloire & à nostre salut.

D. Si donc vous ne receuez ce que vous demandez, vous ne laissez pas pourtant d'estre exaucés.

R. Il est vray, car Dieu cognoissant qu'il ne nous est pas salutaire, nous exauce ne le donnant pas, il est tousiours plus seur de s'en remettre à sa sagesse qu'à nos desirs, & à sa prouidence qu'à nostre passion.

D. A qui faut-il adresser nos

prieres?

R. A Dieu, selon le commande-
Matt. 6. ment de nostre Sauueur , Quand
 9. vous prierez (dit-il) dites , *Nostre*
Luc 11. *Pere, &c.*

2. D. Vous auez donc ceste hardiesse par son commandement & intercession.

R. Ouy, car aussi Dieu nous dit,
Pf. 50. Inuoque moy au iour de ta destresse,
 15. & ie t'en tireray hors, & tu m'en glorifieras : & ailleurs, Iesus Christ
Iean 14. nous assure, que tout ce que nous
 13. demanderons en son Nom, nous sera donné.

D. Ne faut-il point s'adresser à autre, ni en autre nom?

R. Nullement, car nous ne pou-
Iean 14. uons aller au Pere que par lui, il n'y
 6. a point de salut en aucun autre, ni aucun autre nom qui soit donné
Act. 4. aux hommes par lequel nous puis-
 12. sions estre sauuez.

D. Ne faut-il pas inuoquer les saints & les saintes qui sont en Paradis?

R. Non, car nous n'en auons ni commandement ni exēple, & pour-

tāt ne le pouuōs faire en foy, ioinct *Rom. 10. 14.*
que nous ne croyons pas en eux.

D. Et leurs images les deuons-nous pas adorer?

R. Si nous ne deuōs pas inuoquer les Saincts, moins leurs images : ils n'ont point voulu cet hōneur, mais l'ont renuoyé à Dieu, moins le desir-*Apoc. 19. 10.*
rent-ils à leurs effigies. Et Dieu defend tres-expressement de faire des *Exo. 20. 4. & 5.*
images des choses qui sont pour s'encliner deuant elles.

XXXII.

D. **V**ous auez parlé de la parole de Dieu & de la priere, aides au soustiē de nostre foy à cause de son imperfectiō, voyons maintenant que c'est que Sacrement.

R. C'est vne actiō sacree instituee de Dieu en laquelle selō sa promesse il nous certifie de sa grace en Iesus Christ par le conuenable rapport ou relation des signes avec les choses signifiees.

D. Cōbien sont requises de choses à considerer au vray Sacrement?

R. Quatre, sçauoir l'ordonnance

ou institution de Dieu. 2. les signes.
3. la chose signifiée, & le rapport ou relation du signe avec la chose qu'il signifie.

D. Comme sont nommés les Sacramens en saines Escriures?

Rem. 4. R. Seaux, pour monstrier que les Sacramens n'ont pas la vertu de donner la grace d'eux mesmes, mais monstrent & asseurent qu'elle est donnée par celuy duquel ils sont signes ou seaux.

D. Le Sacrement donc se fait, adioustant l'ordonnance de Dieu au signe ou element.

R. Ouy, nō par infusion de nouvelle qualité au signe, mais par changement de l'usage d'iceluy.

D. Combien y a-il de parties en l'institution du Sacrement?

R. Deux, sçauoir le commandement & la promesse, dōt l'un monstre l'autorité, l'autre l'usage & efficace d'iceluy.

D. La perception des choses signifiées est-elle faite par les organes de nos corps?

R. Non,

R. Non, mais par les esprits des croyans, pource qu'elle est spirituelle, comme l'exhibition & perception des signes est corporelle.

D. Comment?

R. Eu esgard soit au Sainct Esprit qui operant d'une façon merueilleuse & occulte, fait que par la chair de Christ, qui nous est mystiquement communiquee, le sang & merite d'iceluy penetre iusqu'à nos ames, soit aussi eu esgard à la foy, qui est l'instrument par lequel nous le recevons, qui est spirituelle, par laquelle l'Esprit de Dieu conioint les choses plus esloignées.

XXXIII.

D. Combien y a-il de Sacremens ordonnez de Dieu pour l'ordinaire de son Eglise au Nouveau Testament?

R. Deux seulement, comme aussi en l'Ancien Testament il n'y en avoit que deux de tels.

D. La Penitence, la Confirmation, le Mariage, l'extreme Onction & les Ordres qu'on appelle en l'Eglise.

le Romaine, ne sont ce pas Sacre-
mens?

R. Non, car nous n'en auons point
d'institution de Dieu, & partant ni
commandement ni promesse.

D. La Penitence n'est-elle pas
commandee de Dieu?

R. Ouy, mais non pas comme
pour Sacrement ordinaire de son E-
glise, car les Sacremens sont visi-
bles, elle est inuisible. Les Pasteurs
donnent les Sacremens non la re-
pentance: vne bonne partie de la pe-
nitence est es œuures, disent-ils, sa-
tisfactoires à la iustice de Dieu, ce
n'est pas donc vn Sacrement qui
est tousiours tesmoignage de sa mi-
sericorde.

D. Et leur confirmation?

R. Il n'en est point fait mention
en la parolle de Dieu, car il ne s'y
parle ni de son huile embaumé, ni
des parolles qu'on y employe, ni du
signe de croix, duquel ils marquent
celuy qu'ils disent confirmer, moins
du soufflet qu'on y donne, & tout
cela pour la remission des pechez
mortels.

mortels & veniels, disent-ils.

D. Et le Mariage est-il pas ordonné de Dieu?

R. Ouy, mais non pas pour Sacrement, veu que mesmes il est entre les Payens: les Sacremens sont seaux de la grace de Dieu, le Mariage estoit deuant le peché: il n'y a aucun signe ni institution, donc il ne peut estre Sacrement.

D. Mais n'est-il pas appelé grand mystere par l'Apostre?

R. Ouy, celuy de Christ avec son Eglise, mais non pas le mariage d'un homme & d'une femme. *Ephes. 5.*

D. Mais s'il estoit Sacrement, le deffendroient-on aux gens d'Eglise? diroit-on que ce leur est sacrilege? le Sacrement est-il pollution?

R. Non, car ce sont les Pasteurs qui doiuent premiers prendre & recevoir la grace de Dieu & ses tesmoignages. Aussi ne le deffendroient-on pas au temps de plus grande deuotion, sçauoir en leur Carême.

D. Sainct Iaques commande-il pas l'extreme Onction?

Iaq. 5.

14.

Marc. 6.

13.

R. Non, car l'Onctiō de laquelle il parle, estoit miraculeuse, tous ceux qui estoient Oincts, guerissoient: ce n'estoit donc celle de l'Eglise Romaine qui est Extreme, car presque tous les Oincts meurent: & pour la remission des pechez S. Iaques l'attribue à la priere faite en foy, non à la graisse ou onction.

D. Et les Ordres qu'on appelle, est-ce vn Sacrement?

R. Non, car les Sacremens sont ordonnés pour toute l'Eglise, & non pour quelques vns d'icelle: aussi y auroit-il sept Sacremens en leurs ordres, puis qu'ils y font sept signes & parolles differentes, & tout cela ordonné non de Dieu, mais par les hommes. En l'Eglise Iudaïque il y auoit diuers ordres, qui n'estoyent pourtant sacremens: & au Saint E-uangile, Dieu n'a point ordonné de Sacrificateur de la chair & sang de son Fils Iesus Christ.

D. Il reste donc à conclurre, qu'il n'y a que deux Sacremens, comme vous auez dit. Quels sont-ils?

R. Le

R. Le Baptisme & la Sainte Cene.

XXXIV.

D. **Q**ue signifie le mot de Baptisme?

R. Plongement en l'eau ou laue-
ment.

D. Et quest-ce que le Baptisme?

R. C'est le premier Sacrement du *Matt. 28.*
Nouveau Testament ordonné par *19.*
nostre Sauueur Iesus Christ, auquel
ceux qui sont dans l'Alliance de
Dieu, sont lauez d'eau, en represen-
tation du sang de son Fils espendu
pour la remission de nos pechez.

D. Le Baptisme donc exterieur
de l'eau vous represente l'interieur
par le sang de Christ, car comme
l'eau laue nos taches, aussi la mort
& passion de Christ nous estant al-
loüee nous rend affranchis de la
peine deuë à nos pechez.

R. Il est vray, car Sainct Pierre op- *1. Pier. 3.*
pose le baptisme qui nettoye la con- *21.*
science à celuy qui laue les ordures
du corps.

D. Ne deuons-nous estre bapti-
zez qu'yne fois?

Ephes. 4.
5.

R. Non, car il n'y a qu'un Seigneur, vne Foy, vn Baptesme: & comme vn homme ne peut naistre qu'une fois, aussi ne peut-il estre regeneré plus qu'une fois, puis que le Baptesme est signe de nostre seconde naissance.

D. Le Baptesme interieur produit-il tousiours sa vertu?

Apoc. 20.
6.

R. Ouy, car il est dit, que bien-heureux sont ceux qui ont part à la premiere resurrection, car la mort seconde n'a point de puissance sur eux.

D. Que recoiuent au baptesme les enfans de Dieu?

Colos. 2.
12.

R. Le don de la remission de leurs pechez, car ils sont enseuelis en la mort de Iesus Christ, afin que comme il est resuscité des morts par la gloire du Pere, ils cheminent pareillement en nouveauté de vie.

D. Combien a de parties le Baptesme?

R. Deux, car par le plongement ou asperision de l'eau, nous est representee la mort, & par la sortie hors de l'eau, ou le nettoiyement d'icelle, nostre

nostre resurrection ou renouelle-
ment, c'est à dire, nouveauté de vie.

D. Pouuós-nous estre sauuez sans
auoir esté nettoyez au sang de Iesus
Christ par le baptesme interieur?

R. Non, car aucune chose souillée *Apoc. 21.*
n'étrera au ciel, qui n'est né derechef *27.*
ne peut voir le royaume de Dieu. *Jeau 3. 3.*

D. Sommes-nous forclos de l'he-
ritage celeste si nous n'auons le bap-
tesme exterieur?

R. Non, car Dieu n'a point attra-
ché sa grace és signes, & ce n'est pas
le ministre qui donne la remission
des pechez, Dieu ne punit pas les pe-
tits enfans des fautes qu'ils n'ont
point faites : d'ailleurs nous serions
en pire condition sous l'Euangile
que sous la Loy, car ceux qui mou-
royent sans estre circoncis, n'estoy-
ent pas damnez.

D. Nostre Sauueur dit-il pas que
le royaume des cieux appartient
aux petits enfans?

R. Ouy, & ce selon la promesse *Act. 2.*
faite à nous & à eux. *39.*

R. Si le baptesme estoit necessaire de

ceste necessité absoluë, il seroit faux, que ceux qui croyent au Fils de Dieu, fussent sauuez, puis que plusieurs peuuent auoir la foy qui n'ont iamais esté baptizez.

Act. 10.

21.

R. Il est vray, Corneille le Centenier estoit iuste deuant qu'il fust baptizé : vn Prince reçoit bien en sa maison celuy qui ne porte pas encor sa liuree.

D. Ceste doctrine porte-elle pas de l'horreur & du desespoir à ceux qui la croient ? car s'il faut necessairement estre baptizé pour estre sauué, & il n'y a nul qui puisse sçauoir en l'Eglise Romaine s'il a esté baptizé, puis que nul n'est certain de l'intention de celuy qui l'a baptizé, il s'ensuit qu'ils ne peuuent auoir aucune assurance de leur salut.

R. Il est certain, & de plus, il seroit au pouuoir de quiconque administre le baptesme, de nous damner, si en baptizant il veut penser à quelque autre chose.

D. Ce n'est pas donc la priuation du baptesme qui nous damne, mais le mespris.

R. Il

R. Il est vray, car autrement Iesus Christ ne diroit pas, Ne craignez *Matth. 10.* point ceux qui tuent le corps, & ne *28.* peuvent tuer l'ame.

D. Mais Iesus Christ dit-il pas que *Iean 3. 5.* qui n'est né d'eau & d'esprit, ne peut entrer au royaume de Dieu?

R. Il est vray, mais il n'entend pas du baptesme exterieur, mais de la regeneration interieure, de laquelle il s'expose, disant, Il faut estre nez derechef, le mot d'eau estant pris en l'Escripture Saincte non seulement pour vn element externe, mais aussi pour l'operation du Saint Esprit, *Iean 7. 38.* laquelle par exposition est ainsi nommee, comme en vn autre lieu *Matth. 3. 11.* ceste mesme operation est exposee par le feu: Christ vous baptisera d'eau & de feu.

D. Comment est osté par le baptesme le peché habitant en nous?

R. Par trois manieres ou degrez: premierement entant qu'il nous est remis, puis que non imputé: 2. pour ce que le corps d'iceluy est petit à petit destruit en nous, y perdant sa

domination: en troisieme lieu pour ce que finalement il sera osté par nostre mort en la vertu du sang de Iesus Christ duquel nous y sômes lauez.

XXXV.

D. **Q**uel est l'autre Sacrement?

R. C'est la Sainte Cene.

D. Que signifie ce mot de Cene?

R. Vn souper, soit eu esgard à ce que c'est vn saint banquet institué de Dieu, soit aussi eu esgard au temps qu'il l'a institué.

D. Qui l'a ainsi nommé?

1. Cor. II.
20.

R. L'Apostre Saint Paul: Quand vous vous assemblez ensemble, cela n'est pas manger la Cene du Seigneur. Ce n'estoit pas des banquets de charité qu'il parloit: car le Seigneur ne les auoit pas instituez, & l'Apostre les condamne. Ce mot combat les messes sans communias.

D. Qu'est-ce que Cene?

R. C'est vn Sacrement du Nouveau Testament ordonné par nostre Seigneur Iesus Christ, auquel par les signes du pain & vin il nous presente & scelle nostre communion en son

son corps & sang pour vraye & spirituelle nourriture de nos ames en vie eternelle.

D. Que receuez-vous en la Sainte Cene?

R. Le corps & sang precieux de nostre Seigneur Iesus Christ.

D. Le pain & le vin sont ils le corps & sang precieux de nostre Seigneur Iesus Christ?

R. Le Seigneur le nous enseigne ainsi disant, Prenez, mangez, ceci est mon corps qui est rompu pour vous. *Matth. 26, 26*

D. Comment peuuent-ils estre le corps & le sang du Seigneur Iesus Christ, veu que proprement le corps de Iesus Christ ne se peut dire du pain, n'en estant genre, ni espeece, ni difference, ni propre, ni accident?

R. C'est vne façon figuree & Sacramentale, en laquelle ces mots, Ceci est mon corps, & ceci est mon sang, le sang du Nouveau Testament, ne montrent pas ce que le pain & le vin sont de leur nature & substance, mais ce qu'ils sont en signification & usage. *Matth. 26 26. & 28.*

D. Comment est ceste proposition figuree?

R. Pource que le nom de la chose signifiee est attribué au signe, comme il est de coustume & ordinaire és Sainctes-Escritures: ainsi la Cir-

Gen. 17. concision estoit appelée l'Alliance,
10. l'Agneau, le Passage, la pierre e-
Exod. 11. stoit Christ (dit l'Apostre) & Christ
12. nostre Pasque a esté immolé. Moÿse
1. Cor. posant & leuant l'Arche ou pour se-
10.4. journer ou pour marcher, disoit,
1. Cor. 5. Retourne, ô Eternel, & leue toy, ô E-
7. *Nombres* ternel.
35. & 36.

D. Comment aussi est ceste proposition sacramentale?

R. Pource qu'avec le signe la chose signifiee est promise, sans se departir de la façon de parler, qui est tousiours dissemblable des propositions regulieres, & qui aussi se doit explicquer conuenablement à la nature des Sacremens, où non le propre son des parolles, mais le sens est remarqué.

D. Comment receuez-vous donc ce corps & sang du Seigneur?

R. Comme

R. Comme il y a deux personnes *Ce n'est pas le*
 qui m'administrent la Sainte Cene, *Ministre*
 sçauoir le Pasteur & Iesus Christ, aus- *qui nous*
 si ie reçois de la main du Ministre ex- *donne*
 terieurement les signes, & de nostre *Iesus*
 Sauueur Iesus Christ interieuremēt *Christ.*
 les choses signifiees, puis qu'il se dō-
 ne luy mesme à moy Et cōme la ma-
 tiere de la Sainte Cene est double,
 vne terriēne, externe & elementaire,
 sçauoir les signes, aussi les reçois ie
 par la main & la bouche, & comme
 l'autre est celeste, interne & inuisible
 à mes yeux, aussi la reçois ie par la
 foy. Et pour vn troisieme estant
 composé de corps & d'ame, aussi
 deux choses me sont presentees à
 manger & à boire, l'vne exterieure
 & sacramentelle, l'autre interieure
 & spirituelle, car la chair & le sang
 de Iesus Christ sont viande de l'en-
 tendement non du ventre, de l'es-
 prit non du corps.

XXXVI.

D. **C**omment receuez-vous in-
 terieurement & par foy la
chair & le sang de Iesus Christ, c'est

Act. 3.
17.

à dire tout Iesus Christ, & ses benefices, s'il n'y est present & conioint és signes, veu qu'il faut que le ciel le contienne iusqu'au temps de la restauration?

R. Il est present és signes, non de lieu, mais de temps, non naturellement, c'est à dire, par cōionction & attouchement de substance, mais par le rapport & relation du signe avec la chose signifiée, car nous ne sçaurions voir & prendre vn signe, comme tel, sans nous représenter en mesme temps ce qu'il signifie, le signe donc & la chose signifiée sont vn, non en nombre & espece ou gēre, mais en rapport & mutuelle relation, & ce mesmes en vertu & par l'ordonnance de Dieu.

D. Quelle est donc vostre vnion avec Iesus Christ?

Galat. 2.
20.

R. Elle est toute interieure, car iceluy habitant en nous par son Esprit, fait que nous viuons & demeurons en luy par foy, luy estant nostre chef nous ses membres meus par vn mesme Esprit, si bien que no-

stre

stre vnion, eu esgard és choses vnies
est essentielle, eu esgard à sa manie-
re, sçauoir de l'esprit & de la foy est
spirituelle, eu esgard à la verité est
reelle.

D. Mais par la Saincte Cene ne
sommes-nous pas rendus participãs
du reel & substantiel corps & sang
de Iesus Christ?

R. Ouy, mais encor que la S. Ce-
ne soit la manducation du corps &
sang de Iesus Christ, si n'est-ce pas v-
ne manducatiõ corporelle, mais spi-
rituelle, nõ eu esgard à son essence, *Eph.*
mais à la maniere & efficace de la *16.*
participatiõ, car l'esprit du fidele re-
çoit par la seule foy le corps & le sãg *Heb.*
de nostre Sauueur, & en est réelle-
ment nourri en vie eternelle, car les
actions spirituelles ont aussi leur
realité.

D. D'où prouuez-vo^r vostre dire?

R. De nostre Seigneur Iesus Christ *Iean 6.*
qui s'expose foy-mesme, monstrant *35. & 40.*
que mãger sa chair & boire son sang,
c'est croire en luy, venir à luy, le
contempler, tous ces mots signi-
fiãs vne mesme chose & tesmoignãs

1. *Corin.*
16.

d'une mesme apprehension, qui est de la vie eternelle par nostre vnion & demeure en Iesus Christ : aussi nous dit l'Apostre, que le pain & la coupe benits sont la communion au corps & sang de nostre Seigneur Iesus Christ ce qui ne peut estre que par signification & exhibition.

D. Auez-vous pas aussi communion avec Iesus Christ sans les Sacrements?

Esai. 55
3.

R. Ouy, puis que nous embrassons les promesses de nostre Seigneur, qui sont son alliance avec nous en Iesus Christ par foy, & ainsi receuons de mesme main les lettres de grace & les seaux d'icelle.

D. Faut-il que tous les fidelles participent à Iesus Christ de mesme façon que les Apostres ses disciples?

R. Ouy, car ils n'y ont participé que par foy, le corps de nostre Seigneur n'ayant pas encor esté crucifié, ni son sang respendu reellement: ainsi & par mesme moyen y participons-nous apres sa mort, comme eux

eux deuant, la foy leur ayant rendu les choses à venir presentes, comme à nous les passées. Ainsi auoit veu Abraham le iour du Seigneur. *Iean 8. 36.*

D. Cestuy la donc qui ne communique au sang respendu de Iesus Christ, n'a point de participation avec luy en la sainte Cene.

R. Il est vray, mais on n'y peut communiquer materiellement.

D. Le corps & sang de Iesus Christ ne nous sont-ils pas donnez en la Sainte Cene simplement?

R. Non, mais entant qu'il s'est donné soy-mesme pour nous, & livré à la mort.

Hebr. 7. 12.

XXXVII.

D. **L**Es Peres Anciens du Vieil Testament, auoyent-ils mangé la chair & beu le sang du Fils de Dieu?

R. Ouy, car autrement ils auoyent esté damnez, selon le dire de nostre Sauueur. Et S. Paul assure qu'ils ont tous mangé d'une mesme viande spirituelle, & beu d'un mesme

Iean 6. 54.

breuusage, car ils benoyent de la pierre spirituelle qui estoit Christ.

D. Ils ont donc embrassé par foy vne chose absente, car Iesus Christ n'estoit encor venu.

R. Absente, non, mais esloignee, car l'absence est opposée à la presence, non l'eslongnement. Le mari & la femme sont conioints, & sont vn corps, quoy qu'eslongnez l'un de l'autre.

D. Ceste vniõ no^e est-elle pas clairement representee par Iesus Christ?

Jean 6. *58.* R. Ouy, quand il nous dit, Celuy qui mange ma chair & boit mô sang demeure en moy, & moy en luy. Car comment est-ce que tous nos corps seroyent dedans Iesus Christ, pour demeurer en luy, & le corps de Iesus Christ en tous les nostres, afin qu'il demeure en nous? c'est donc par son Esprit qu'il est en nous, & nous en luy par foy.

Rom. 8. *11.* D. Comment voudroit-on faire Iesus Christ, qui est desia fait? com-
1. Cor. 1. *30.* ment le faire par des paroles & du pain, puis qu'il est conceu du Saint Esprit,

Esprit, & nay de la Vierge? comment ^{1. Cor. 6.}
 l'auoir en terre & entre nos bras, s'il ^{19.}
 est assis à la dextre de Dieu? comment ^{Ephes. 3.}
 est-il semblable à nous en toutes ^{16. &}
 choses excepté peché, s'il a sous vn ^{17.}
 mesme point la teste, le ventre & les
 pieds? comment est-il glorifié, s'il est
 suiet à l'homme, & peut estre par i-
 celuy fait & deffait, ietté & fou-
 lé es pieds, & mangé par les be-
 stes?

R. Certainement c'est destruire
 son humanité & encor rendre son
 corps beaucoup plus spirituel qu'un
 esprit qui est défini en vn lieu, mais
 ce corps n'a point de limites: apres,
 c'est le ramener en son inanition,
 auquel estat il n'est plus, toutes ses
 souffrances & ignominies sont pas-
 sées, il est en gloire.

D. Puis qu'il est en estat de gloi-
 re, & nostre salut a esté accompli par
 luy, que sert à la remission de nos
 pechez, qu'il soit encor fait prison-
 nier, transsubstantié, enfermé & gar-
 dé de peur qu'on ne le desrobe, ma-
 gé des bestes s'il n'est bien gardé &

traitté indignement?

R. C'est pour monstrier l'aveuglement des hommes, qui se plaisent en leurs inuentions, & donnent mesme viande au chiens & pour ceaux qu'aux enfans de Dieu, puis qu'ils donnent aussi bien Iesus Christ aux meschans, ses ennemis, pour lesquels mesmes il n'a pas voulu prier, qu'à ses amis & fidelles.

XXXVIII.

D. **Q**ue reçoient en la Sainte Cene les meschans?

R. Les seuls signes.

D. Pourquoi?

R. Pource qu'il ne peut estre mangé que par foy, laquelle ils n'ont pas, & ne viuent ni demeurent en luy, qui aussi ne se communique qu'à ceux pour lesquels il est mort.

D. Pourquoi nous a il donné le pain & le vin pour sacrements de son corps?

R. Pour nous monstrier nostre union nō seulement avec luy, mais aussi des vns enuers les autres. 2. Pour nous garder d'idolatrer les signes,

ni

ni aussi de les mespriser. 3. Pour nous
asseurer qu'il nous veut entiere-
ment nourrir.

D. Comment nostre vnion des
vns enuers les autres?

R. Comme le pain est fait de
plusieurs grains , & le vin de plu-
sieurs grappes , ainsi nous, qui som-
mes plusieurs, sommes vn seul pain
& vn seul corps, dit l'Apostre.

1. Corin.

10. 17.

D. Et comment nous garde-il d'i-
dolatrie?

R. Pource que ces signes sont
des choses cōmunes, esquelles nous
ne pouuons représenter aucune dei-
té: que s'il nous eust donné des cho-
ses rares pour signes , comme or,
pierreries ou choses de delices ex-
quises , nous eussions pris la terre
pour le ciel , & mieux aimé sa table
que son alliance , sa bague que son
amour.

Pourquoy dites-vous que par ces
signes il nous monstre qu'il nous
veut entierement nourrir?

R. Premieremēt , pource que cō-
me qui reietteroit le pain & le vin,

feroit ennemi de sa vie corporelle, ainsi l'est de sa vie spirituelle qui refuse le Sainct Sacrement. 2. Pource que par le manger & le boire il nous represente toute nostre nourriture en luy.

D. Donc nous condamnons ceux qui ont retranché la coupe, Iesus Christ ayant dit, Beuvez-en tous.

R. Il est vray, car à tous ceux auxquels il est cōmādē de s'esprouuer, il leur est cōmādē de communier en l'vn & l'autre signe, & de plus, si celuy qui ne mange la chair & boit le sang de Christ, n'a vie eternelle, priuans le peuple de la coupe, ils le priuent de la vie eternelle. Que si par concomitance avec le sang est la chair, & avec la chair le sang, les Prestres mangent & boient deus Iesus Christ en leur Messe.

XXXIX.

D. **P**ourquoy a commandé nostre Seigneur de prendre le pain & le vin separément?

R. Pour monstrier la separation de son sang d'avec son corps, c'est

c'est à dire, la vraye mort, Vous annoncerez, dit-il, la mort du Seigneur. Le donner donc tout entier en vn seul signe, c'est peruertir entierement & renuerser son ordonnance, ne monstrant point que son sang ait esté respandu.

D. Si la concomitance de l'Eglise Romaine estoit, on pourroit dire, la coupe de benediction, que nous benissons, est la communion au corps, & par le contraire, le pain est la communion au sang.

R. Il est vray, & par mesme raison, du pain, ceci est mon sang, & du vin, ceci est mon corps.

D. Que faut-il faire pour venir dignement à la Saincte Cene?

R. Il se faut représenter nostre corruption, de laquelle naist nostre si grande misere pour ceste vie, & toute extreme pour celle qui est à venir. En second lieu, la deplorer par la consideration de la Loy, du peché & de l'ire de Dieu sur iceluy, demonstree en la mort & passion de Iesus Christ son Fils. 3. Et nous esprouuer

nous-mesmes, si nous auons sentiment & assurance de l'accomplissement de la Loy par luy & pour nous & de sa satisfaction à la iustice de Dieu, & remission de nos pechez en iceluy mesmes, avec vn saint desir & ferme deliberation de plus saintement viure. Et en quatrieme lieu, recognoistre par la meditation de l'enuoy de nostre Sauueur au monde, par sa passion & nostre redemption, si nous en rendons graces à Dieu, avec vne constante resolution de perseuerer en la sainte professiõ de sa verité, captiuans routes nos pēces à l'obeissance de son Fils bien-aimé nostre Seigneur Iesus Christ.

D. Il nous est donc necessaire de preferer sa volonté à nos desirs, ses commandemens à nos passions, ses inspirations à nos conuoitises, & son opprobre à tous les honneurs du siecle.

R. Il est certain, car tous ceux qui se repaissent des vanitez du monde, ne sont pas propres à manger le pain du ciel, ceux qui sont gorgés

des delices de la terre, n'ont point de faim de celles de Dieu, ceux qui s'yurent des profanations des hommes, n'ont point de soif de la coupe du Seigneur à vie eternelle.

XL.

D. **Q**V'est-ce que la vie eternelle?

R. C'est l'estat de gloire, auquel l'ame & le corps de l'homme fidelle estant revnis, iouiront de Dieu à perpetuité, esleuez à toute sublimité de perfection & felicité.

D. Dés lors que nous mourons, y sommes-nous transportez?

R. Ouy, car il est escrit, Bien-heureux sont ceux qui meurent au Seigneur, ils se reposent de leurs œuvres.

*Apoc. 14.
13.*

D. Mais n'est-il pas escrit, que rien de souillé n'entrera dans Ierusalem la sainte, & que pendant que nous vivons, si nous disons, que nous n'avons point peché, nous sommes menteurs?

*Apoc. 21.
27.
1. Jean 1.
8.*

R. Il est vray, mais Dieu despoillant nostre ame du corps de la mort, paracheue nostre sanctificatiō, nous

1. Cor. 1.
30. couurant entierement de son innocence, si bien que comme il nous est fait de par le Pere, sapience, iustice, sanctification & redemption, aussi comparoissions-nous deuant luy, sages, saincts, iustes & racherez.

D. Il n'y a donc point de purgatoire apres ceste vie, ni lieu de tourment pour les enfans de Dieu.

R. Non, car cela repugneroit à la misericorde & iustice de Dieu : à sa misericorde, pource qu'elle s'exerceroit par punition : à sa iustice, pource qu'elle demande non des peines temporelles, mais des eternelles.

D. La parolle de Dieu n'en parle-elle point?

1. Ican 1.
7. R. Au contraire, elle nous assure que le sang de Christ nous nettoye de tout peché, & si de tout, il n'y a

Rom. 8 1. rien plus à purger : aussi n'y a-il plus de condamnation à ceux qui sont en Christ : si nulle, non donc vne condamnation temporelle.

D. Vn homme est-il purgé quand il est puni?

R. C'est vne absurdité de le dire, les

les bourreaux par ce moyẽ seroyent medecins, celui ne laisse d'estre meschant qui est puni pour ses vices.

D. Nous ne sommes donc purgez ^{1. Cor. 6.}
de nos fautes que par le sang de Ie-^{11.}
sus Christ, entãt que par iceluy nous ^{Tit. 3. 3.}
obtenons pardon & remission d'i-
ceux, & par l'esprit de Dieu qui nous
sanctifie : & cela vient tousiours de
la grace de Dieu, non de quelque
tourment.

R. Il est ainsi.

D. Pourquoi est-ce que Dieu en-
uoye diuers fleaux à ses enfans?

R. C'est plustost par admonition
que par damnation, par medicament
que par supplice, par correction que
par peine, à fin que nous recourions
à sa misericorde, non afin que nous
satisfacions à sa iustice. Luy qui nous
a pardonné vne infinité de pechez
mortels, (comme on parle en l'Egli-
se Romaine) nous ietteroit-il en des
peines incroyables pour des pechez
veniels?

D. Vous ne priez donc point pour
les morts.

R. Puis qu'ils sont ou és cieux, & là ils n'ont pas besoin de nos prieres, ou és enfers & là ils ne peuuent estre aidez, nos prieres sont entierement superflues, ioint que nous n'en auons ni commandement ni exemple, & partant c'est peché.

D. Nous deuons donc suiure en toute nostre religion les commandemens de Dieu, ainsi serons-nous asseurez de ne point faillir, de luy plaire & d'estre sauuez.

R. Il est certain, c'est le seul chemin de la vie eternelle, à laquelle paruenus, finalement nos corps qui auront porté la croix apres nostre Sauueur Iesus Christ, porteront aussi la couronne, & puis qn'ils auront esté temples de la grace de Dieu, ils le seront aussi de sa gloire. Le

Seigneur nous en face
la grace.

F I N.